



HAL
open science

Habitat rubané à Presles-et-Boves (Aisne)

Michael Ilett, Pierre Allard

► **To cite this version:**

Michael Ilett, Pierre Allard. Habitat rubané à Presles-et-Boves (Aisne). Dans: Burnez-Lanotte L, Ilett M., Allard P. (dir.). Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique, pp.279-299, 2008, Mémoire 44, Société Préhistorique Française. hal-03904630

HAL Id: hal-03904630

<https://hal.science/hal-03904630v1>

Submitted on 22 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE XLIV
DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.)

Autour des recherches de Claude Constantin

Sous la direction de
Laurence BURNEZ-LANOTTE
Michael ILETT et
Pierre ALLARD



PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE NAMUR



Ouvrage publié par la Société préhistorique française
en co-édition avec les Presses Universitaires de Namur, PUN,
avec le soutien financier du Ministère de la Culture et de la Communication,
du Conseil général de l'Aisne, de l'Association pour le Sauvetage Archéologique de la Vallée de l'Aisne
et de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Michael ILETT
et Pierre ALLARD

Habitat rubané à Presles-et-Boves (Aisne)

Résumé

Les fouilles préventives menées dans une carrière de granulats à Presles-et-Boves (Aisne, Picardie, France) en 2001 ont mis au jour un petit site du Néolithique ancien daté du Rubané récent du Bassin parisien (RRBP), ajoutant un nouveau témoin au modèle d'implantation déjà bien documenté pour cette période dans la vallée de l'Aisne. Le site, qui est inhabituellement implanté sur un substrat sableux et éloigné de la rivière, comprend un plan de maison bien conservé et des vestiges de deux autres maisons probables. Après une courte description de ces structures, la céramique et l'industrie lithique sont présentées. La céramique grossière paraît peu abondante. La céramique fine est caractérisée par des décors au peigne à deux dents, permettant d'attribuer l'occupation à la première étape de la séquence locale du RRBP. La céramique de cet habitat à courte durée d'occupation comprend une variante rare de la céramique du Limbourg, décorée par des impressions au peigne. La série lithique est étudiée selon l'approvisionnement en matière première, les séquences du débitage et la panoplie de l'outillage. Alors que la majorité de l'outillage sur lame est confectionnée sur des matériaux régionaux dont les sources se trouvent à plus de 50 km du site, les outils sur éclat sont majoritairement réalisés sur des silex locaux (quartzite et graviers des alluvions). La forte proportion des perçoirs et des pièces esquillées constitue une particularité de ce site. Un problème soulevé dans cet article concerne la représentativité des assemblages lithiques issus des fosses latérales de maisons rubanées, puisque dans la plupart des cas, la taille du silex semble avoir eu lieu ailleurs que dans l'espace domestique. Enfin, les données de Presles-et-Boves semblent mettre en évidence les variations importantes de l'industrie lithique des petits sites en comparaison avec celle des habitats de longue durée de la même région.

Abstract

Extensive rescue excavations in advance of gravel quarrying at Presles-et-Boves (Aisne, Picardy, France) in 2001 produced remains of a small early Neolithic site dating to the Paris basin late Bandkeramik (RRBP), adding new evidence to the already well-documented pattern of settlement for this period in the river Aisne valley. Unusually located on a sandy subsoil at some distance from the river, the site contains one well-preserved houseplan, and probable traces of two other houses. After a short description of these features, the ceramic and lithic finds are discussed. There are relatively few coarse-ware vessels. The fine-ware pottery is characterized by two-toothed comb decoration, dating the occupation to the early stage of the local late Bandkeramik sequence. The ceramics from this short-lived settlement notably include a rare variant of Limburg pottery, decorated with comb impressions. The lithic assemblage is analysed in terms of raw material procurement, debitage sequences and tool kits. Although most blade tools are in flint from a source over 50 km from the site, flake tools are generally made on locally available flint or quartzite. The high frequency

of borers and splintered pieces contrasts with most other late Bandkeramik assemblages from the region. The question is also raised here of the extent to which lithic production can be reconstructed from finds in the pits alongside Bandkeramik houses, since in most cases knapping must have taken place outside their immediate vicinity. The data from Presles-et-Boves would nevertheless appear to confirm the more varied nature of lithic production on small sites, compared to larger and more long-lived settlements in the same region.

INTRODUCTION

Comme de nombreuses régions d'Europe où l'implantation du Rubané est bien documentée, la vallée de l'Aisne se caractérise par des différences considérables dans les superficies des sites d'habitat. À côté de quelques rares grands sites comme Cuiry-lès-Chaudardes et Menneville, dont la surface peut dépasser 6 ha, il existe un nombre plus important de sites de petite taille, s'étendant sur 1 ha au maximum (Ilett et Hachem, 2001). Ce constat soulève plusieurs questions, ayant rapport non seulement au mode de peuplement de la région mais aussi à d'éventuelles différences de statut et de fonction entre les établissements. Découvert

et fouillé en l'été 2001, Presles-et-Boves appartient vraisemblablement à la catégorie des petits sites et permet d'ajouter quelques éléments nouveaux à ces interrogations.

LE SITE ET LES STRUCTURES

Le site est localisé dans la plaine alluviale vers la marge orientale de la zone de confluence entre l'Aisne et son principal affluent, la Vesle, à mi-distance entre les villages actuels de Chassemy et de Vailly-sur-Aisne (fig. 1). Presque totalement exploitée aujourd'hui par les entreprises de granulats, cette zone de confluence

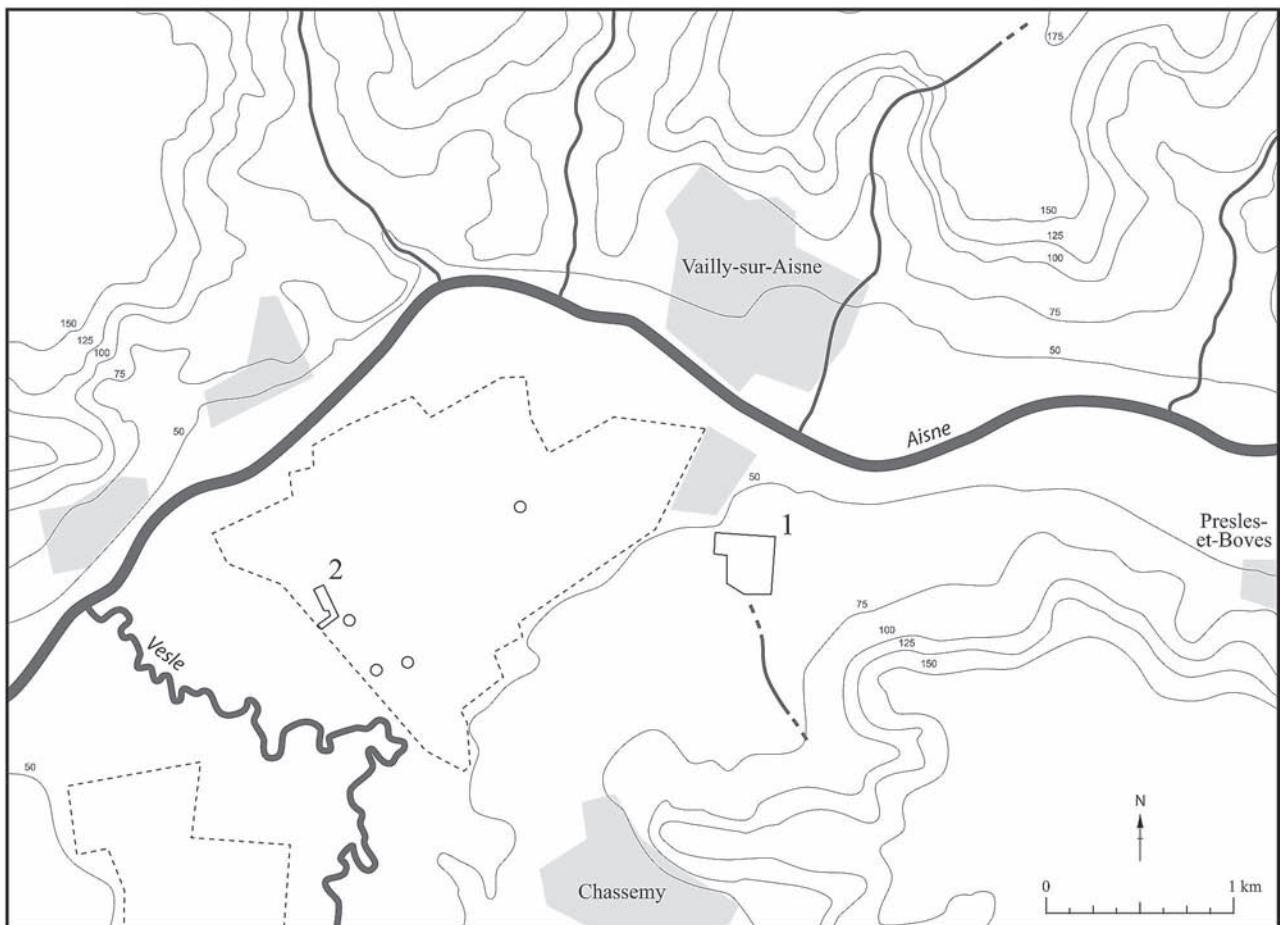


Fig. 1 – Zone de confluence Aisne-Vesle et localisation des sites d'habitat du Rubané. 1 : Presles-et-Boves “les Bois Plantés” (fouilles 2001) ; 2 : Chassemy “le Grand Horle” (fouilles 1985-1986) ; pointillé : emprise des anciennes carrières ; cercles : anciennes découvertes néolithiques ponctuelles, sans attribution culturelle précise ; grisé : villages actuels.

fut – conjointement avec les environs de Cys-la-Commune – la scène des fouilles de sauvetage pionnières menées par M. Boureux entre 1965 et 1971, dans les conditions difficiles de carrières en cours d'extraction (Boureux, 1972).

La fouille de 2001 s'intègre dans une série d'opérations préventives menées depuis 1994 sur l'emprise d'une carrière couvrant une surface totale de 35 ha, au lieu-dit "les Bois Plantés". Pour ce qui concerne le Néolithique, les interventions antérieures à 2001 avaient mis au jour une occupation Seine-Oise-Marne dans la partie sud-occidentale de la carrière, ainsi que quelques vestiges épars et souvent hors contexte attribués soit au

Cerny, soit au Villeneuve-Saint-Germain (Allard *et al.*, 1994 ; Thouvenot, 2000). Suite à la découverte en 2001 dans des tranchées de diagnostic de sépultures à incinération du Bronze final, une surface de 8 ha a été décapée afin d'étudier la nécropole dans sa totalité (Leguen et Pinard, 2001 ; Colas *et al.*, 2004). Ce décapage intégral a permis la découverte du site rubané, à la périphérie nord-occidentale de l'emprise (fig. 2). Le cours actuel de l'Aisne se trouve 600 m au nord. Un talweg se trouve en bordure du site à l'ouest, ce qui pourrait indiquer l'ancienne présence d'un cours d'eau secondaire à proximité. Par ailleurs, un ruisseau est encore en activité sur une courte distance au sud, plus près du versant.

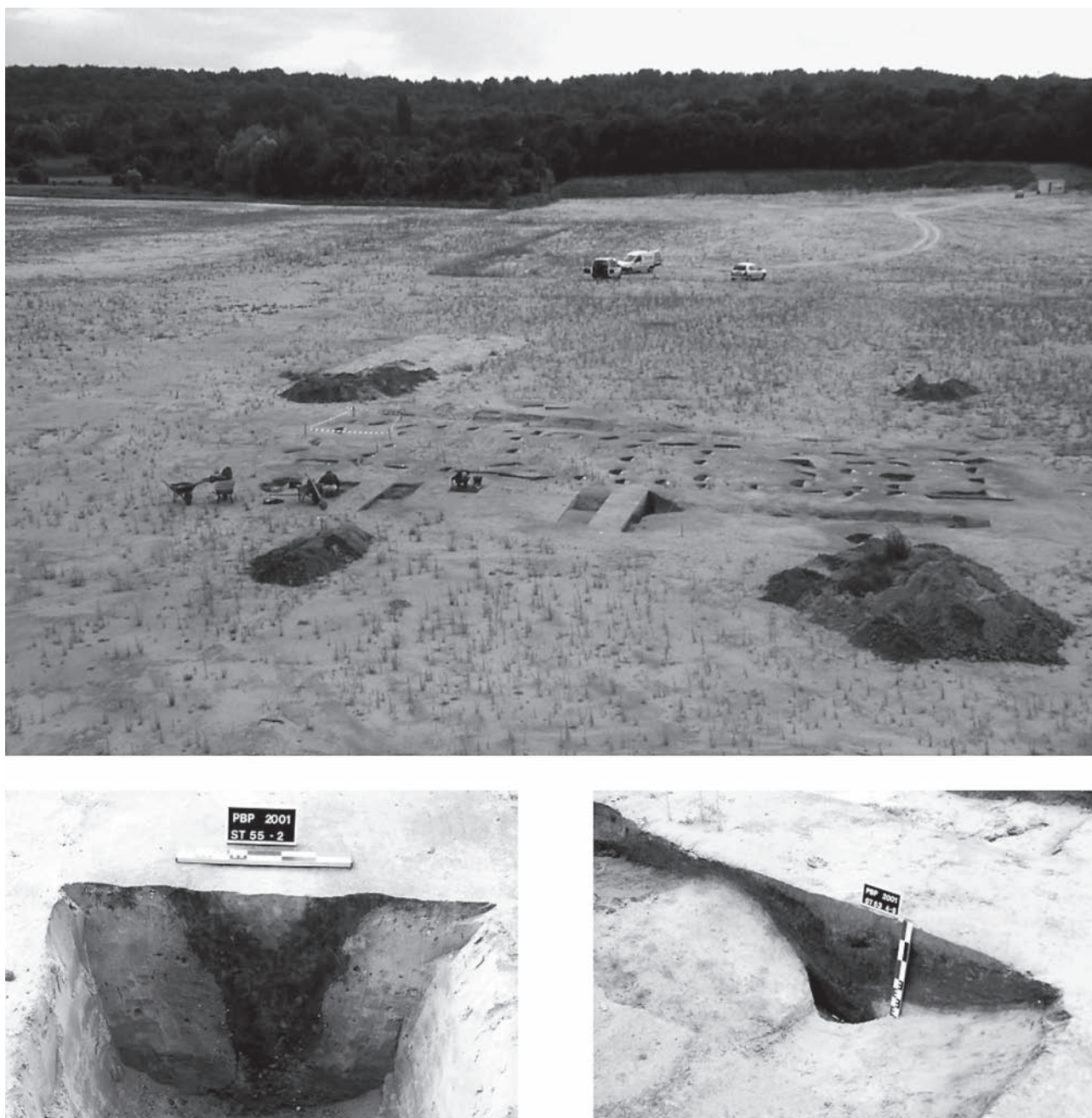


Fig. 2 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, 2001. En haut : la maison 55 et ses fosses latérales en cours de fouille, vue du nord ; en bas à gauche : coupe du trou de poteau central de la deuxième tierce (en partant de l’est) de la maison 55 ; en bas à droite : coupe transversale de la fosse latérale 53. Échelles : 50 cm.

Le terrain à l'emplacement des structures rubanées est légèrement en pente en direction du talweg. Le substrat dans lequel elles sont creusées est composé d'une couche superficielle de sable argilo-limoneux de couleur brun-orange, d'une épaisseur de 0,10 à 0,15 m, surmontant une couche homogène de sables, de couleur jaune. Relativement meuble, cette couche inférieure est formée de sables soufflés ou colluvionnés, originaires des niveaux cuisiens localisés sur le versant sud de la vallée. Un litage horizontal, avec de minces couches de sédiment plus grossier, n'y apparaît qu'à partir de 0,60 m de profondeur. Le sédiment brun-orange présentait des difficultés considérables de lecture au moment du décapage, nécessitant plusieurs re-nettoyages manuels soigneux. Dans la plupart des cas, ce n'est que le sédiment sableux de couleur gris-clair constituant la partie supérieure du remplissage des fosses ou la partie centrale du remplissage des trous de poteau, qui permettait de repérer les structures archéologiques. De plus, leur identification a été rendue encore plus difficile par la présence d'un grand nombre d'anomalies naturelles, notamment des chablis et des poches de cryoturbation.

Le comblement des fosses et des trous de poteau présente donc un certain nombre de différences par rapport aux normes classiquement observées sur les autres sites rubanés de la vallée de l'Aisne. La couleur gris clair de la partie supérieure du remplissage des

trous de poteau et des fosses contraste nettement avec les couleurs plus sombres habituellement rencontrées.

Les structures rubanées se répartissent en trois ensembles éloignés d'une cinquantaine de mètres les uns des autres (fig. 3) : fosse 51 ; maison 55 et ses fosses latérales 53 et 54 ; et enfin les fosses 60 et 66. On peut considérer que ces ensembles correspondent à trois unités d'habitation. Bien que la périphérie nord du site ne soit pas atteinte avec certitude, la faible densité de structures plaide en faveur d'une occupation assez limitée dans le temps, voire même d'une seule et unique phase d'habitat. Toutes les fosses ont livré du matériel céramique caractéristique du Rubané Récent du Bassin Parisien (RRBP), ainsi que de l'industrie en silex et en grès. La faune, par contre, est très mal conservée, en raison de l'acidité du sédiment sableux (au total une cinquantaine de fragments). Des échantillons de sédiment prélevés dans les fosses n'ont pas livré de restes carpologiques (communication orale C. Bakels).

Fosse 51

Orientée est-ouest et de forme allongée, cette fosse se trouve à la limite nord du décapage et n'a pas pu être entièrement dégagée. De taille relativement petite, elle mesure 4 m de long, pour une largeur d'au moins

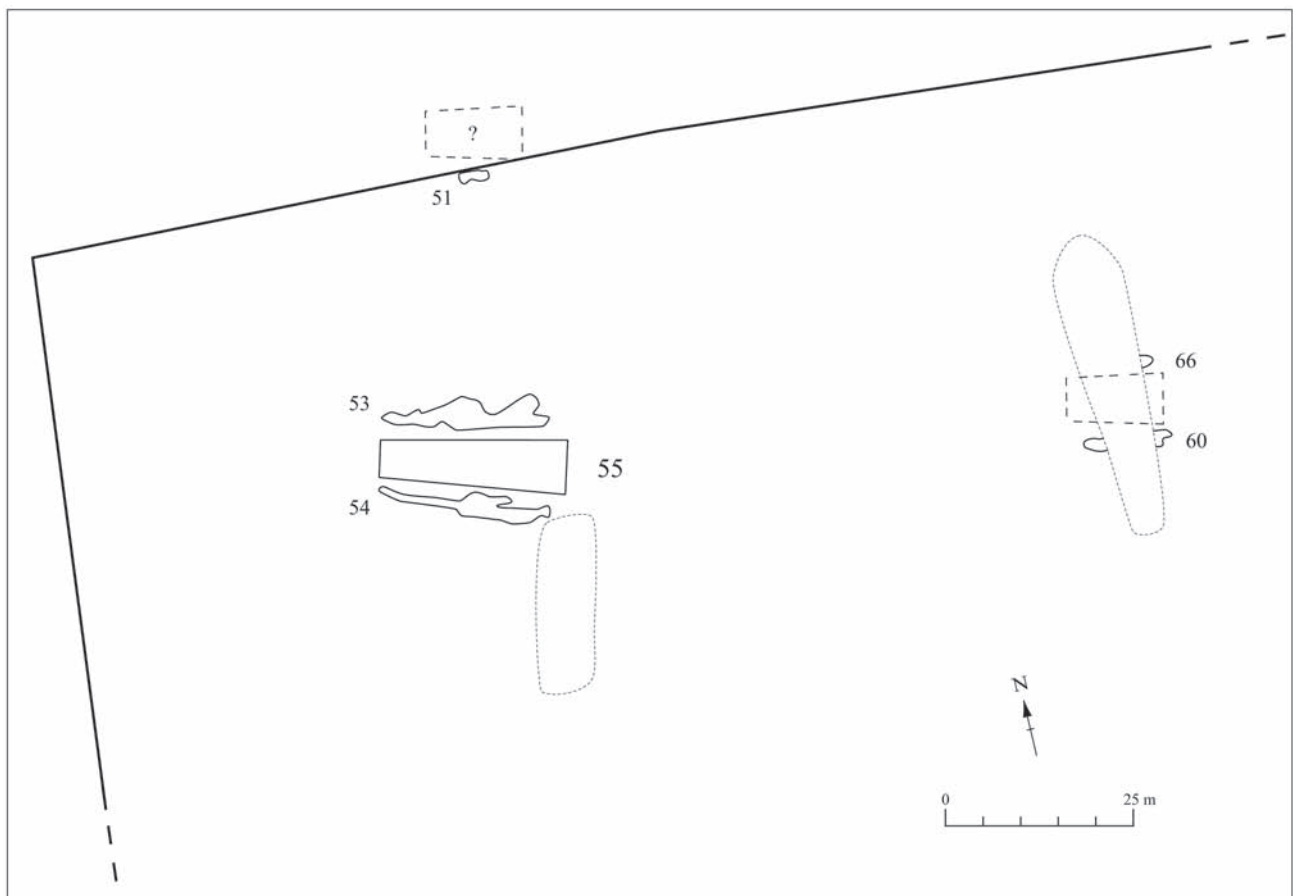


Fig. 3 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, plan schématique des structures du Rubané.
Trait continu : limite de fouille en 2001 ; pointillé : ancien sondage de carrière.

1,30 m. La profondeur ne dépasse pas 0,25 m. La principale couche de remplissage est un sédiment sableux gris ou gris-noir.

Il pourrait s'agir d'une fosse latérale sud d'un bâtiment localisé juste en dehors de la surface de fouille, à l'emplacement de la bande réservée pour le stockage de la terre végétale du décapage, en limite de l'emprise de la carrière.

Maison 55, et fosses 53 et 54

Le bâtiment 55 est long de 25 m, pour une largeur de 6,80 m à l'est et de 4,80 m à l'ouest (fig. 4). Selon le système descriptif de A. Coudart (1998), il s'agit d'une maison longue et trapézoïdale. Orienté est-ouest avec une légère déviation vers le nord, le plan est tout à fait classique. Il est constitué de sept tierces, avec des couloirs de séparation avant/centre et centre/arrière. Les parties centrale et arrière sont chacune à deux travées.

Le trou de poteau central de la tierce située dans la partie arrière (la sixième tierce en partant de l'est) est redoublé. Dans cette partie du bâtiment, on peut également signaler l'agencement particulier de l'angle nord-occidental, deux poteaux de la paroi et un poteau de tierce étant apparemment implantés dans un seul trou allongé (st. 64). Comme le poteau redoublé, il

pourrait s'agir d'indices de réfections effectuées dans cette partie de la maison la plus exposée au mauvais temps. La présence d'antes est attestée par le prolongement de la paroi sud au-delà de la façade est. Les trous de poteau de la paroi nord ne sont pas conservés à cet endroit.

Les profondeurs des trous de poteau varient de 0,14 à 0,60 m pour les parois et de 0,28 à 0,89 m pour les tierces. Un phénomène particulier de percolation est parfois apparent dans le substrat sableux immédiatement en dessous de certains trous de poteau. La plupart des trous de poteau présentent une poche centrale de sédiment sableux gris-clair (fig. 2). Dans beaucoup de cas, c'est précisément ce sédiment clair qui avait permis de repérer les trous de poteau au sol, au moment du décapage, le reste de leur remplissage ne se distinguant guère du substrat brun-orange. Il semble très probable que le sédiment clair corresponde à l'emplacement du poteau lui-même. Ces traces de poteau sont particulièrement visibles dans les trous de poteau les plus profonds, par exemple dans les deuxième, troisième et quatrième tierces (en partant de l'est). Les dimensions des traces les mieux conservées en profondeur suggèrent des poteaux d'une vingtaine de centimètres de diamètre.

Les fosses latérales 53 et 54 s'étendent respectivement le long des côtés nord et sud de la maison 55, sur presque toute la longueur de celle-ci (fig. 4). Elles

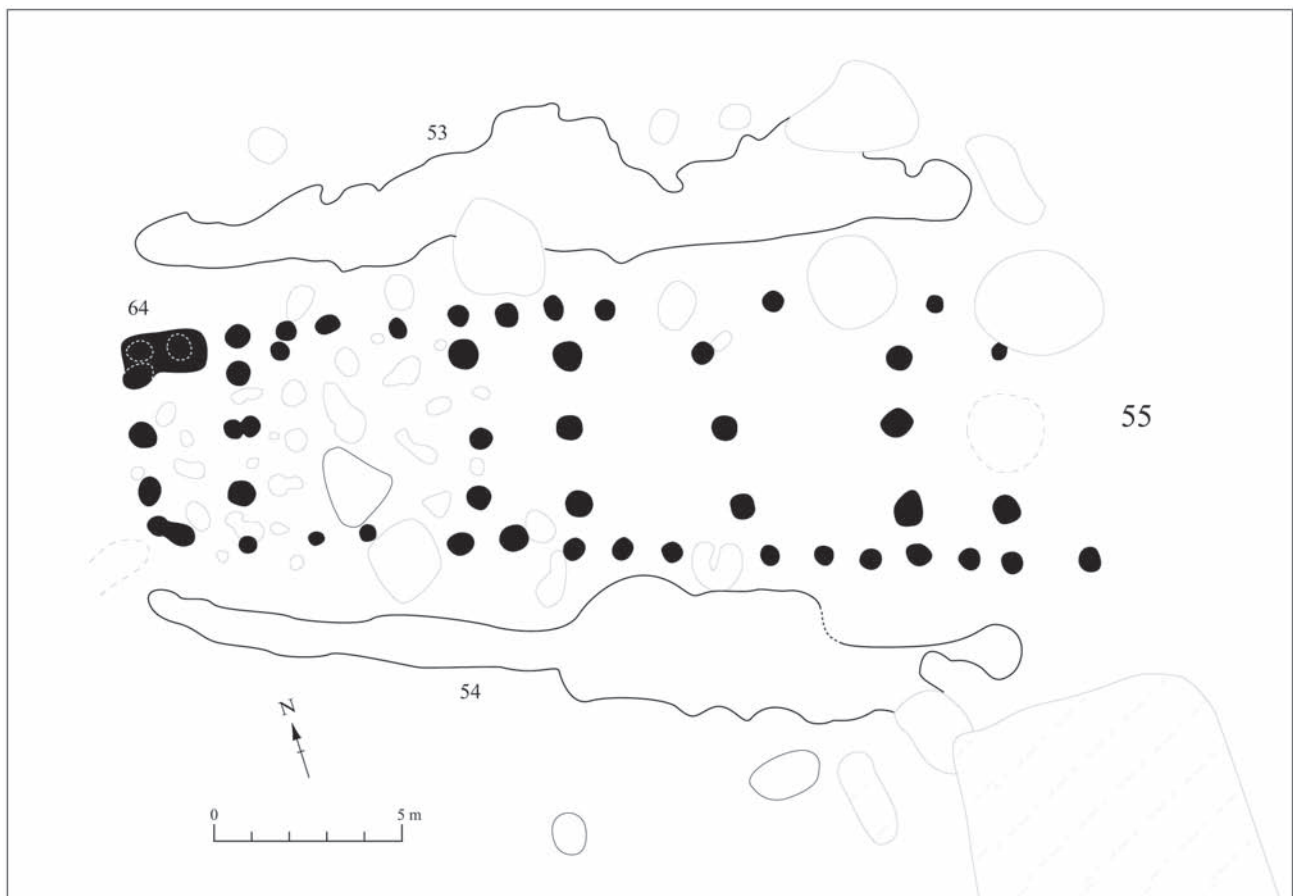


Fig. 4 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, plan de la maison 55, avec ses fosses latérales 53 et 54. En pointillé fin noir : anomalies naturelles ; hachures : ancien sondage de carrière.

peuvent atteindre 3,50 m de large, pour une profondeur maximum de 0,50 m. La fosse 54 présente un rétrécissement assez marqué dans sa partie occidentale, avec des bords plutôt rectilignes.

Dans chaque fosse, deux couches principales ont pu être observées. Une couche inférieure constituée d'un sable limoneux de couleur brun-noir se distingue d'une couche supérieure composée d'un sable gris-blanc (fig. 2). La formation de ces couches semble correspondre à un processus naturel, plutôt qu'à deux phases distinctes de remplissage. En tous les cas, le mobilier archéologique est reparti entre les deux couches, sans différences notables de conservation ou de fragmentation.

Comme c'est habituellement le cas des fosses latérales, la distribution spatiale de ce mobilier n'est pas aléatoire. La fosse 54, située du côté sud de la maison, a livré 75 % du total des objets, malgré un volume moins important que la fosse 53. Dans la fosse 53, la vaste majorité d'objets provient d'une zone située entre

les mètres 3 et 7 (en partant de l'est). La fosse 54, par contre, montre deux principales concentrations d'objets : une première entre les mètres 4 et 6, la deuxième, plus importante, entre les mètres 9 et 12. Ces trois concentrations d'objets se trouvent donc en face de la partie centrale du bâtiment, c'est-à-dire de l'espace délimité par les couloirs avant et arrière. Il s'agit d'un modèle de répartition fréquemment observé dans les sites de la vallée de l'Aisne (Constantin, 1995, fig. 76), dont les causes restent encore à préciser.

Fosses 60 et 66

Environ soixante mètres à l'est de la maison 55, ces deux fosses de forme allongée, orientées est-ouest, correspondent sûrement à l'emplacement d'un bâtiment. Cette zone est malheureusement très perturbée par un grand sondage de carrier. Aucun trou de poteau n'a été retrouvé dans ce qui reste de l'espace entre les fosses.

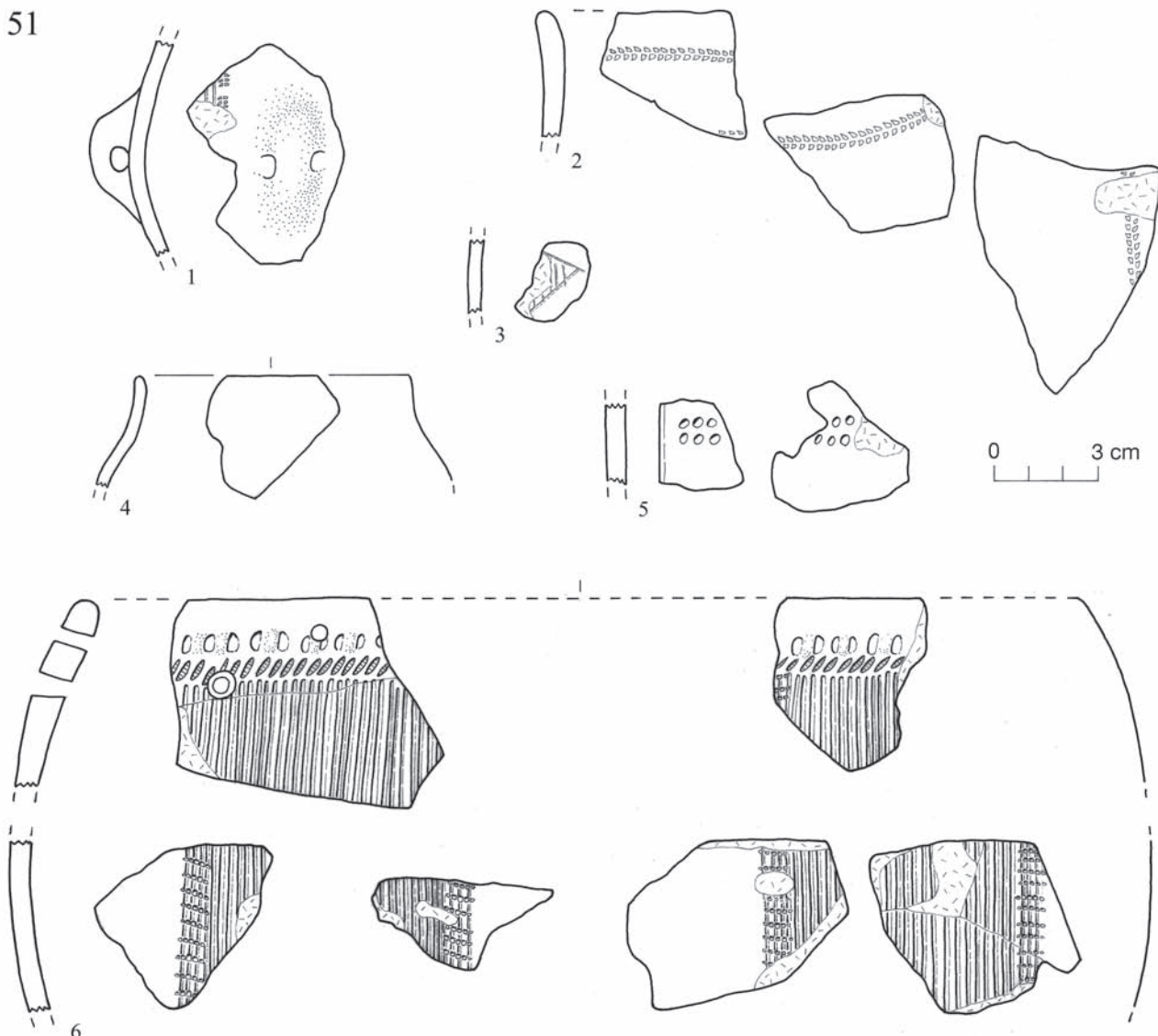


Fig. 5 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, fosse 51 : céramique.

La structure 60, la fosse latérale sud de la maison supposée, mesure 11,90 m de long, pour une largeur maximum de 2 m. Seules les deux extrémités sont conservées, ce qui représente probablement à peu près la moitié du volume originel de la fosse. La profondeur atteint 0,48 m. La structure 66 n'est conservée que sur 1,50 m de long, la profondeur ne dépassant pas 0,30 m. Dans les deux cas, le remplissage est semblable aux fosses 53 et 54. Compte tenu du volume de sédiment conservé, la fosse 60 a livré une quantité relativement importante de mobilier, avec notamment une concentration d'objets dans la partie située à l'ouest du sondage de carrier.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Les fosses ont livré 1 358 tessons de céramique pour un poids total d'un peu plus de 7 kg (tabl. 1). La quantité de céramique dans les deux fosses latérales de la maison 55 se trouve proche de la moyenne par maison pour les autres sites rubanés de la vallée de l'Aisne, si nous faisons exception de Cuiry-lès-Chaudardes, où quelques ensembles particulièrement riches donnent une moyenne un peu plus importante. L'état avancé de fragmentation est habituel pour la région. La production se divise, classiquement pour le RRBP, en céramique grossière et en céramique fine décorée et non décorée (Constantin, 1985, p. 63). La céramique du Limbourg est également présente.

En nombre de vases identifiables, la céramique grossière paraît très faiblement représentée. Elle se caractérise par des parois relativement épaisses et la présence d'un dégraissant ajouté de sable calcaire ou bien de coquillage pilé. Un grand vase à partie supérieure légèrement rentrante, dont les fragments étaient répartis dans les deux fosses latérales de la maison 55, est décoré de pinceaux digitaux isolés, situés près du bord (fig. 6, n° 11 ; fig. 8, n° 23). Le tesson décoré d'un cordon légèrement courbe de la fosse 53 se distingue du reste de la céramique grossière par son absence de dégraissant et par un matériau relativement dur (fig. 6, n° 12). Trouvé en surface à l'extrémité occidentale de la fosse, loin de toute concentration de mobilier, ce tesson est sûrement intrusif. Il appartient à un vase attribuable au Cerny, dont d'autres fragments ont été trouvés hors contexte plusieurs

dizaines de mètres vers le sud, au moment du décapage de la terre végétale (fig. 11, n° 1).

Le nombre de vases identifiables en céramique fine est nettement plus élevé. Pour autant qu'on puisse en juger à partir des formes reconstituées, il s'agit majoritairement de vases à ouverture rétrécie et à point d'inflexion situé en haut de la panse. Des formes plus ouvertes en coupe paraissent moins fréquentes. En ne comptant que les vases représentés par des fragments de bord, on peut estimer que la moitié environ des vases en céramique fine comporte des décors. Les techniques, motifs et thèmes sont classiques pour le RRBP de la vallée de l'Aisne. Les impressions sont réalisées à l'aide de peignes à deux, trois ou quatre dents (tabl. 2). Un vase est peut-être décoré d'impressions au poinçon, sans certitude (fig. 7, n° 13). Pour le peigne à deux dents, l'impression séparée (fig. 12, n° 1) est plus fréquente que l'impression pivotante. Les peignes à trois dents, par contre, sont presque toujours employés en impression pivotante et ceci est toujours le cas pour les peignes à quatre dents (fig. 12, n° 2). Les motifs du décor sont composés soit de bandes d'impression au peigne, soit de lignes incisées, soit de combinaisons de bandes et de lignes incisées. La combinaison bande d'impressions/ligne incisée est surtout associée à l'emploi du peigne à deux dents en impression séparée. Dans le décor principal sur la panse, les thèmes à organisation verticale, dits en T, semblent prédominer (fig. 6, n° 1 ; fig. 7, n° 1 à 5 ; fig. 10, n° 8). Un de ces vases présente un motif secondaire en croix, réalisé au peigne à deux dents en impression séparée (fig. 7, n° 2). Les thèmes obliques sont aussi présents, soit en bandes d'impressions au peigne (fig. 6, n° 7 ; fig. 7, n° 12), soit en lignes incisées (fig. 7, n° 6).

À l'exception du mobilier associé à la maison 55, le nombre de vases décorés par ensemble est assez faible. L'éventuelle contemporanéité des trois ensembles évoqués ci-dessus, n'est donc pas démontrable à partir d'une analyse des décors céramiques. Si nous maintenons néanmoins l'hypothèse de travail d'une seule phase d'occupation, nous pouvons tenter de placer le site dans la séquence du RRBP de la vallée de l'Aisne. Rappelons que cette séquence est basée globalement sur la fréquence relative des techniques d'impression et plus particulièrement sur la fréquence décroissante du peigne

fosse	p tessons (g)	n tessons	n vases cér. gross.	n vases cér. fine non déc.	n vases cér. fine déc.	n vases cér. Limbourg	n total vases
51	620	90	0	1	3	2	6
53 et 54	4822	907	3	10	16	5	34
60 et 66	1755	361	1	6	6	0	13
total	7197	1358	4	17	25	7	53

Tabl. 1 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”.
Décompte de la céramique dans les structures datées du Rubané.

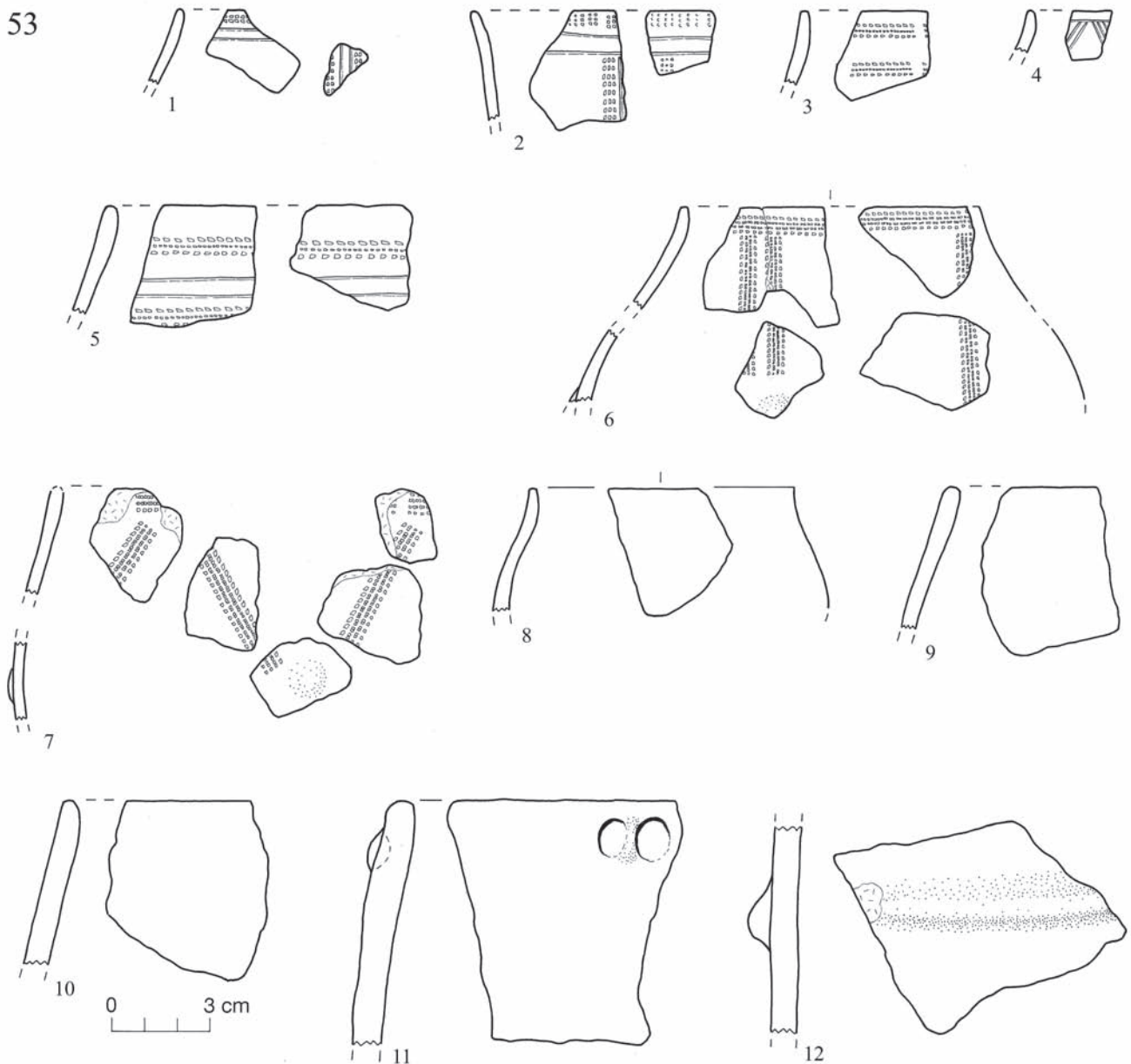


Fig. 6 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, fosse 53 (maison 55) : céramique.

fosse	2 dents imp. sép.	2 dents imp. piv.	3 dents	4 dents	total (vases)
51	1	1	0	0	2
53 et 54	6	3	3	3	15
60 et 66	4	1	2	0	7
total (vases)	11	5	5	3	24

Tabl. 2 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, céramique fine décorée. Fréquence des techniques d’impression au peigne, en nombre de vases. 2 dents : peigne à deux dents ; 3 dents : peigne à trois dents ; 4 dents : peigne à quatre dents ; imp. sép. : impression séparée ; imp. piv. : impression pivotante.

à deux dents en impression séparée (Constantin et Ilett, 1997, p. 283). La fréquence du peigne à deux dents en impression séparée à Presles-et-Boves est effectivement plutôt élevée, avec environ 45 % des vases décorés d’impressions. Cette proportion est très proche de celle observée à Berry-au-Bac “le Chemin de la Pêcherie” et au début de l’occupation de Cuiry-lès-Chaudardes.

La céramique du Limbourg

Les fosses 51 et 54 ont également livré des tessons attribuables par leur matériau, forme ou décor à la céramique du Limbourg. Au total, sept individu-vases ont été identifiés.

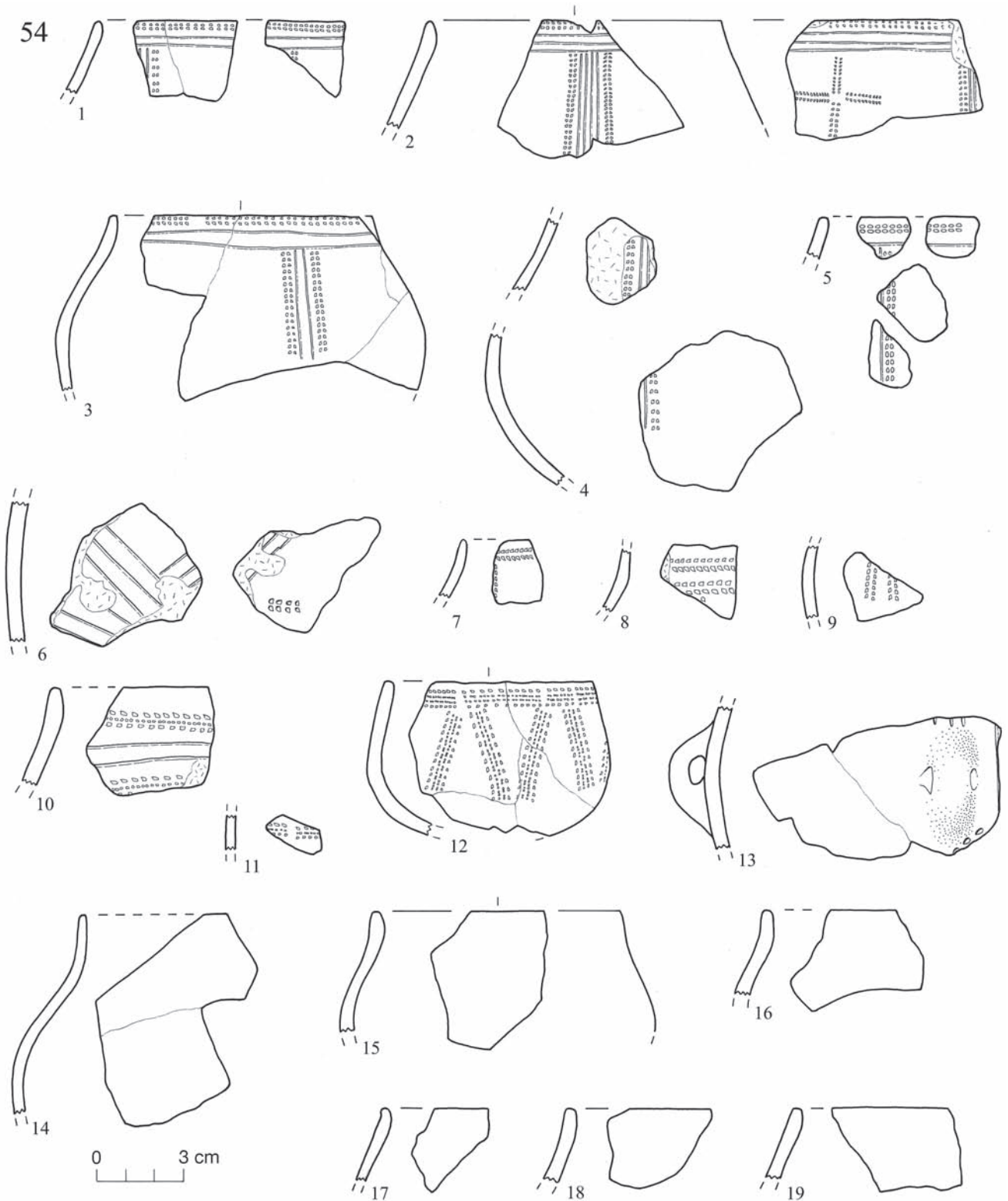


Fig. 7 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, fosse 54 (maison 55) : céramique.

Une trentaine de tessons de la fosse 51 appartiennent à un grand vase en forme de coupe, à bord épais (fig. 5, n° 6; fig. 12, n°s 3 et 4). Ce vase comporte un dégraissant à la coquille, dont seulement les empreintes sont conservées. Le tesson de bord le mieux conservé présente deux perforations de dimension différente, la

plus petite située le plus près du bord. Elles ont été réalisées avant cuisson et font sûrement partie d'un système de suspension du récipient. Le décor sous le bord est composé d'une rangée de pincements peu profonds, surmontant une rangée serrée de fines impressions, disposées de manière oblique. Elles sont

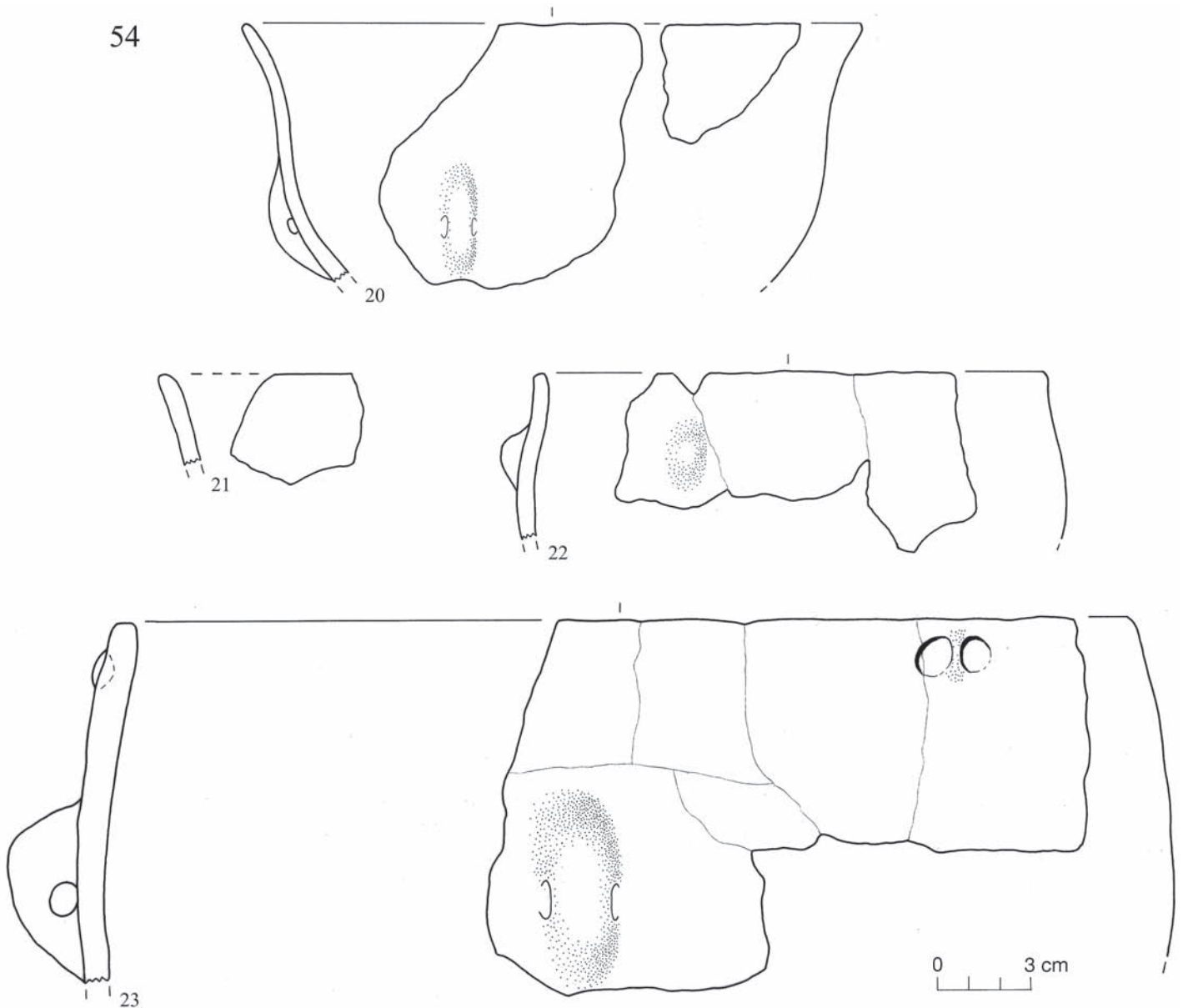


Fig. 8 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, fosse 54 (maison 55) : céramique.

réalisées à l’aide d’un instrument difficilement identifiable, dont les empreintes laissent apparaître de fines nervures transversales au fond. Le décor principal est composé de panneaux de sillons verticaux, bordés d’impressions séparées réalisées à l’aide d’un peigne à cinq dents. Les dents du peigne sont presque jointives et les trois dents centrales sont plus grandes que les dents latérales. Espacées de manière régulière, ces impressions sont superposées aux sillons. Les sillons sont extrêmement réguliers, ce qui laisse penser qu’ils ont été effectués en traînant un peigne à dents multiples. Pourtant, il ne peut pas s’agir du peigne à cinq dents utilisé pour les impressions, car l’espacement entre chaque sillon est trop important. Le deuxième vase de la fosse 51 attribué à la céramique du Limbourg n’est représenté que par deux tessons, chacun décoré d’une rangée double de grosses impressions ovalaires au

poignon (fig. 5, n° 5). Sur l’un de tessons, on aperçoit un sillon peu profond, perpendiculaire à la rangée d’impressions. Ces tessons ne comportent pas de dégraissant à l’os et leur appartenance à la céramique du Limbourg n’est pas certaine.

Les tessons Limbourg de la fosse 54 constituent cinq individus-vases. La forme la mieux conservée est une coupe hémisphérique, comportant un dégraissant constitué de fragments d’os calcinés et pilés (fig. 9, n° 24). Une perforation réalisée avant cuisson se trouve près du bord. La surface de ce vase est malheureusement très détériorée. On distingue néanmoins, sous le bord, une rangée horizontale d’impressions effectuées très probablement à l’ongle. Deux paires d’impressions au poignon sont difficilement visibles sur une partie du vase, en dessous du décor déjà décrit. Un deuxième individu (fig. 9, n° 27 ; fig. 12, n° 5), dont le bord n’est

pas conservé, présente un matériau très semblable à celui du grand vase de la fosse 51. Le décor est également comparable. On retrouve le même motif en panneau de sillons, bordé d'impressions séparées réalisées avec un peigne à cinq dents mal dégagées. Cette fois-ci, la partie inférieure du panneau est visible et l'on voit clairement que les impressions la contournent. À la différence du vase de la fosse 51, les sillons sont moins réguliers et ne sont pas recoupés par les impressions au peigne. Un fragment de forme carénée constitue un troisième vase Limbourg, à dégraissant osseux (fig. 9, n° 25). En raison de la mauvaise conservation des surfaces des tessons, l'absence de décor n'est pas certaine. Les deux autres vases Limbourg ne sont pas représentés que par des tessons à décor de sillons, toujours dégraissés à l'os (fig. 9, n°s 26 et 28).

Sans vouloir dresser ici un bilan détaillé de la céramique du Limbourg de la vallée de l'Aisne (travail en cours, C. Constantin), nous tenons à signaler la présence à Presles-et-Boves de quelques éléments typologiques inhabituels.

Tout d'abord les vases à carène sont extrêmement rares pour l'ensemble de la céramique du Limbourg. À notre connaissance, le corpus n'a livré qu'une seule forme de ce type, à Stein-Heideveldweg dans le Limbourg hollandais, dans un contexte attribué au Rubané ancien (Modderman, 1981 ; Constantin, 1985, p. 92).

En deuxième lieu, les deux vases de Presles-et-Boves décorés d'impressions réalisées avec des instruments divers nous semblent particulièrement intéressants, non seulement parce que les techniques employées se distinguent nettement des habitudes du RRBP, mais aussi en raison de la grande rareté de ces techniques au sein même de la céramique du Limbourg.

Ainsi, les instruments employés pour réaliser ces impressions ne ressemblent pas aux peignes habituellement utilisés pour décorer la céramique du RRBP. L'objet utilisé pour une partie du décor du bord du vase de la fosse 51 n'a pas équivalent dans le RRBP de l'Aisne. Par contre, ce type d'impression apparaît plus tard dans le groupe post-Rubané de Blicquy (Constantin, 1985, p. 156). Les peignes à cinq dents mal dégagés utilisés dans le décor principal de ce même vase et de celui de la fosse 54 sont d'un type jamais rencontré dans le RRBP. Les instruments à cinq dents du RRBP possèdent en effet des dents plus fines et un peu plus espacées. Par ailleurs, le peigne à cinq dents n'est presque jamais employé en début de la séquence du RRBP de la vallée de l'Aisne, et reste assez rare par la suite. Au total, il n'est attesté que 34 fois sur un effectif de 1 109 individus à décor imprimé et l'impression pivotante est presque toujours préférée à l'impression séparée. On peut ajouter que dans le RRBP de la vallée

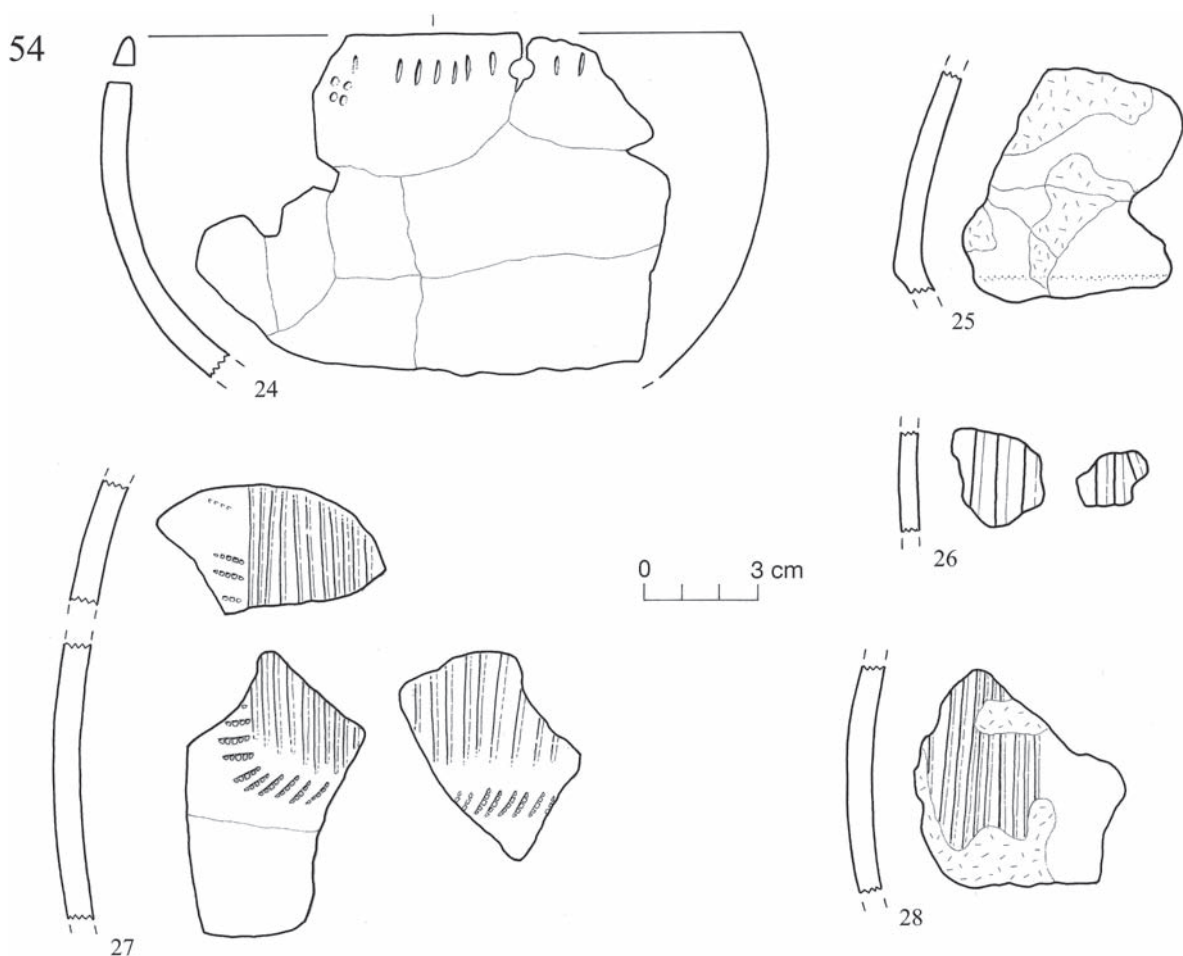


Fig. 9 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, fosse 54 (maison 55) : céramique.

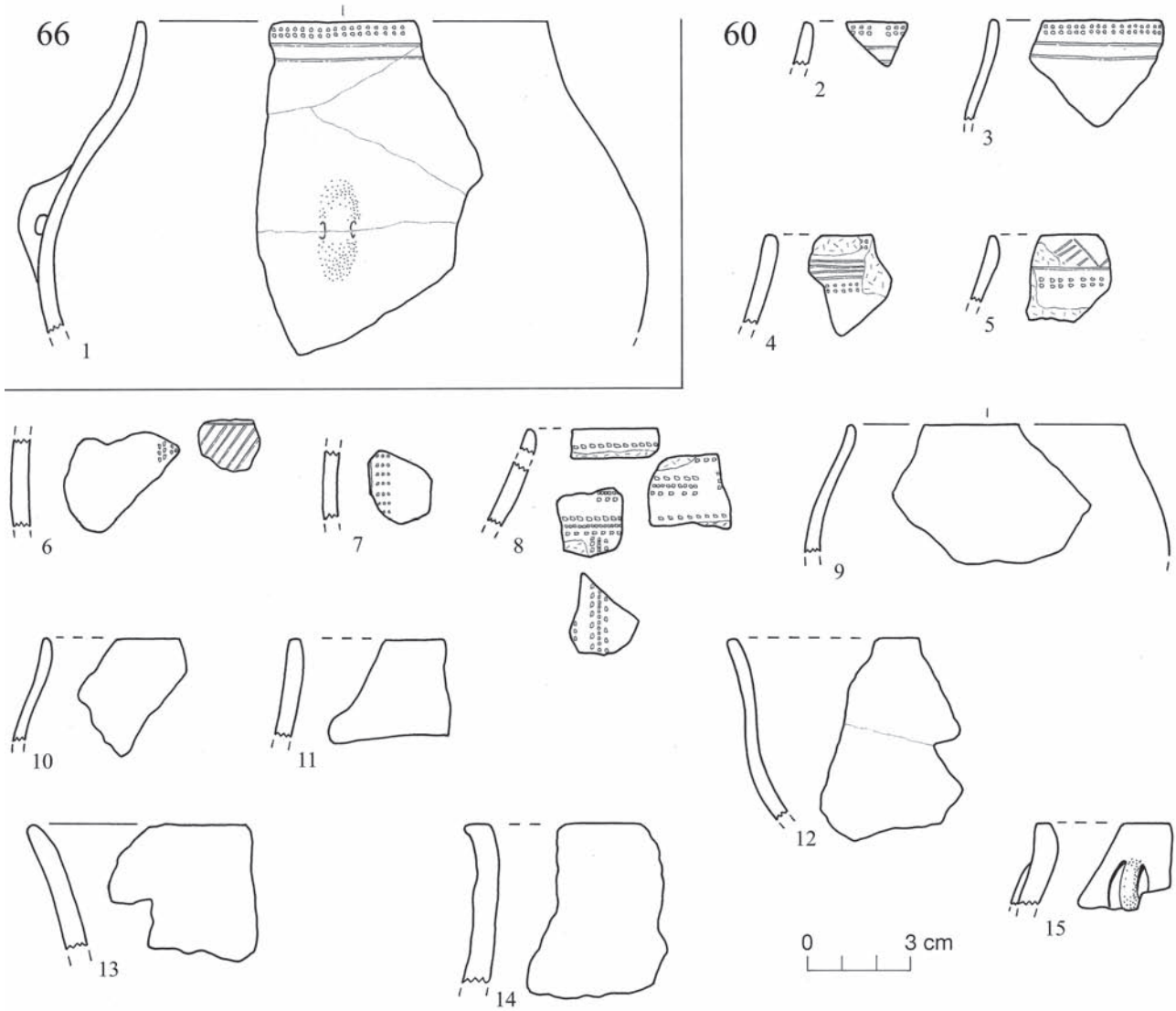


Fig. 10 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, fosses 60 et 66 : céramique.

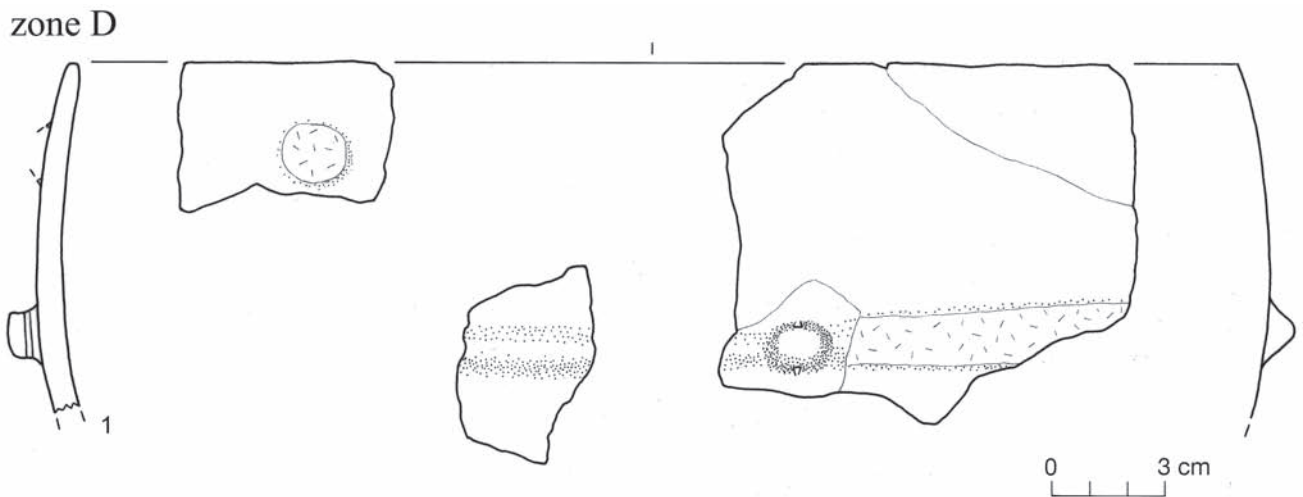


Fig. 11 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, céramique hors contexte.



Fig. 12 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, céramique. N° 1 : fosse 54 (fig. 7, n° 1); n° 2 : fosse 54 (fig. 7, n° 12); n° 3 et 4 : fosse 51, (fig. 5, n° 6, céramique du Limbourg); n° 5 : fosse 54 (fig. 9, n° 27, céramique du Limbourg). Photos : Serge Oboukhoff, CNRS, Nanterre.

de l’Aisne, il n’existe aucun cas de l’emploi sur un même vase de deux instruments différents pour réaliser des impressions. Enfin, des impressions réalisées avec des instruments dentelés sont peu fréquentes dans la céramique du Limbourg. Le corpus de la vallée de l’Aisne, avec plus d’une centaine de vases décorés, ne présente qu’un seul cas d’utilisation de peigne. Il s’agit d’un vase inédit de la fosse 175 à Cuiry-lès-Chaudardes, décoré d’une rangée d’impressions séparées au peigne à deux dents. Ailleurs en Bassin parisien, seulement deux vases comportent des impressions au peigne, à Chambly (Oise) et Étigny (Yonne). Le vase de Chambly (Boucneau *et al.*, 1996, fig. 9, n° 3) est décoré d’impressions séparées réalisées avec un instrument courbe à au moins six dents jointives. Il provient d’une fosse sans autre matériel décoré, mais qui fait partie d’un groupe de structures datées du RRBP. Le décor du vase d’Étigny (Augereau *et al.*, 2006, fig. 5, n° 5) présente d’avantage de ressemblances avec les exemplaires de Presles-et-Boves. Il est constitué à la fois de sillons et d’impressions séparées au peigne à six dents.

Le contexte ici est sûrement RRBP. En dehors du Bassin parisien, le seul vase Limbourg décoré à l’aide d’un instrument dentelé provient du site rhénan bien connu de Cologne-Lindenthal. Légèrement courbe, cet instrument comporte sept ou huit dents, les dents centrales laissant des empreintes plus marquées (Constantin, 1985, p. 96 et fig. 102). Sur ce site, la céramique du Limbourg appartiendrait plutôt à la fin de la séquence du Rubané rhénan, bien que la fosse qui a livré ce vase ne soit pas datable précisément (Constantin, 1985, tabl. 39).

LE MOBILIER LITHIQUE

La problématique dans cet article est orientée sur l’économie des matières premières dans son acceptation la plus large et plus particulièrement sur la représentation des matériaux dans les différentes chaînes opératoires. En effet, cet aspect a été peu développé jusqu’à présent dans les contextes détritiques si

PBP	per. dure		punch		outillage										éclat d'utilisation		
	fgt bloc	cortical	éclat	cortical	éclat	éclat laminaire	pièce technique	petit	fgt	lame	outil/lame	outil/éclat	fgt	indéterminé			percuteur
ST 53			7	2	7	15	3	15	14	19	41	30	5	3		72	233
ST 54		1	13	4	19	11	11	79	50	18	41	60	6	6	6	124	449
ST 60	1	4	40		7	4	2	17	19	9	20	27	1	3	4	42	200
ST 51	1		6		3	7		43	10	5	6	5	1		2	32	121
ST 66			1						2			4				5	12
ST 64										2	1					0	3
1018																	

Tabl. 3 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés” (PBP). Décompte de l’industrie lithique.

particuliers des fosses latérales des maisons danubiennes et il apparaît que les séries lithiques montrent des lacunes lorsque l’on essaye d’appréhender la chaîne opératoire de taille dans sa globalité. Les conséquences s’avèrent en fait importantes, car c’est la composition même des assemblages (Binder, 1998) qui demande à être mieux définie pour comprendre des aspects comme l’approvisionnement en matières premières ou encore pour identifier les activités représentées par le matériel siliceux.

À Presles-et-Boves, une seule maison avec un effectif conséquent est bien préservée, ce qui n’offre pas une série cohérente au niveau du village. Ainsi, seules des indications générales sur l’ensemble seront fournies pour présenter l’assemblage en silex de l’habitat.

Le nombre total d’objets en silex est de 1018 dont 681 pièces pour l’unité d’habitation la mieux conservée, ce qui est important car la moyenne observée dans les autres bâtiments à l’échelle de la région est de l’ordre de 150 silex. Un fragment de roche tenace polie complète l’inventaire des matériaux lithiques traités ici (tabl. 3). Le mobilier en grès et en calcaire n’a pas été étudié.

Les matières premières

Le mobilier montre une diversité des matériaux qui est commune à l’ensemble des habitats rubanés de la région (Allard, 2005). Malheureusement, la patine ne permet pas d’affiner le tri au-delà d’un grand classement général basé sur des critères macroscopiques construit d’après la lithothèque de Soissons (Blanchet *et al.*, 1989; Allard *et al.*, 2005).

Le groupe des silex sénoniens est le plus abondant (fig. 13), totalisant plus de la moitié des pièces alors que ce silex est d’une provenance régionale en direction du sud vers la Marne ou potentiellement à l’ouest vers la région de Noyon/Compiègne, soit au minimum à 50 km. Tous ces affleurements les plus proches sont du Campanien.

Les silex turoniens représentent le quart, mais il faut souligner de suite que ce sont des matériaux issus des

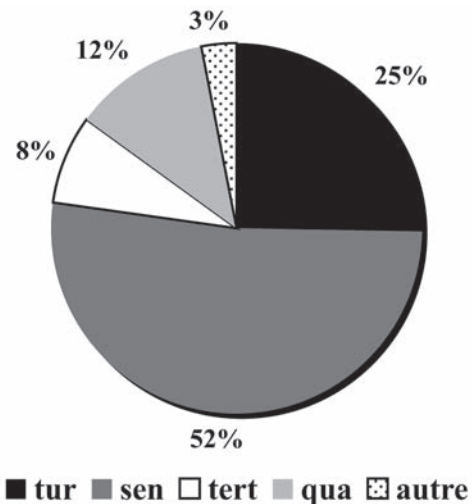


Fig. 13 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, spectre des matières premières : turonien (tur), sénonien (sen), tertiaire (tert) et quartzite (qua).

alluvions de la rivière, donc strictement locaux, presque *in situ*. Les gisements primaires sont localisés dans la craie grise turonienne qui borde les Ardennes et qui sont traversés par l’Aisne en amont. Ici, il s’agit de petits graviers ou blocs de quelques centimètres aux surfaces très roulées et usées.

Les silex tertiaires composent 8 % de la série et regroupent au moins deux variétés. Des faciès peu silicifiés, voire grenus, probablement locaux et issus des niveaux du Lutétien. Il existe également des faciès de bonne qualité très probablement issus de formations bartoniennes, mais dont les gîtes sont encore complexes à définir (locaux, de niveaux démantelés dans les alluvions ou bien régionaux, dans les gîtes primaires à 25 km au sud).

Enfin, des grès-quartzites sont présents dans une proportion non négligeable (12 %); un gisement important de ce matériau grenu, d’assez bonne qualité se trouve juste sur le plateau, à proximité immédiate de l’occupation (Blanchet *et al.*, 1989).

Cet inventaire correspond donc à la fréquence globale des matériaux dans la série. Néanmoins, ce spectre général n'est pas sans poser un problème réel qualitatif dans la réalité de la gestion des matériaux siliceux. Cette fréquence globale n'a pas réellement de sens car elle ne tient pas compte des productions engagées et surtout de la forme sous laquelle arrive chacun des matériaux (Perlès, 1990). Ce point avait déjà pu être souligné lors de l'analyse de la proportion des silex champenois dans les produits laminaires des séries rubanées (Allard, 2003). Pour dépasser ce cadre, il est donc préférable de s'intéresser à la représentation qualitative de chacun des matériaux dans les différentes étapes de la chaîne opératoire.

Les productions

Le débitage est très classique. La composante principale est laminaire pour des lames régulières à deux ou trois pans d'un petit gabarit (estimé à 8-10 cm mais les produits sont fragmentés) réalisés à la percussion indirecte. Les talons sont lisses ou lisses concaves avec la corniche abrasée avec un angle de chasse proche de l'angle droit. La production ne montre pas de différences manifestes entre les matériaux. De cet aperçu général, le tri technologique des silex apporte des informations sur la gestion des matières premières. Il était intéressant de détailler au mieux l'appartenance précise de chaque pièce au sein de la chaîne opératoire de taille. C'est un exercice assez délicat car la fragmentation ne le permet pas toujours et le schéma diacritique de certaines pièces est parfois ambigu. Les petits éclats sont également ubiquistes dans un débitage et leur valeur informative est donc très réduite dans ce cadre.

Concernant les silex sénoniens, 68 silex sont liés à des étapes du débitage, ce nombre ne tenant pas compte des fragments et des pièces inférieures à 1,5 cm (catégorie des petits éclats). Les stigmates de la percussion dure directe sont attestés sur un éclat semi-cortical réfléchi et sur sept éclats. Les autres sont débités à la percussion indirecte et s'intègrent sans difficulté dans les diverses étapes du débitage laminaire. Six éclats sont semi-corticaux à corticaux (sauf le talon) et treize sont des éclats de préparation de crête. Les éclats de ravivage du plan de frappe sont au nombre de quatre, auxquels se rajoutent probablement trois autres pièces avec des enlèvements multidirectionnels sur la face supérieure, assez courantes dans le cadre d'un débitage avec un plan de frappe facetté par des éclats centripètes. Les éclats de réfection ou d'entretien du débitage comprennent également des éclats laminaires de débordement des flancs (sous-crête ou axial : trois pièces), des lamelles et éclats laminaires (seize au total) et deux éclats de néo-crête.

Les supports de l'outillage sur éclat ne sont pas facilement identifiés car il s'agit le plus souvent de pièces esquillées dont les enlèvements rasants masquent ou détruisent le support d'origine. On peut néanmoins signaler une pièce esquillée sur un éclat de préparation de crête et une autre sur un éclat de ravivage du plan de frappe ou d'entretien de la base du nucléus.

Enfin, les produits laminaires comptent une lame à crête et six lames sous crête (dont une bipolaire et deux avec des négatifs d'une crête postérieure). Le nombre de lames brutes et retouchées est de 82.

Ainsi, cet effectif comprend l'essentiel des témoins des différentes séquences d'un débitage laminaire réalisé *in situ*, à deux exceptions notables. La mise en forme des blocs est totalement absente (seul un éclat semi-cortical à la percussion dure pourrait en faire partie) de même que l'ouverture du plan de frappe. Les nucléus sont également absents. En fait, les manques sont nombreux car si on se réfère aux effectifs, on serait devant les restes du débitage d'un seul bloc, ce qui n'est pas le cas car plusieurs blocs sont reconnaissables d'après les zones corticales et les variations de la matrice des produits laminaires. Le nombre de produits laminaires apparaît également bien trop élevé. Quelques éléments de réflexion sur les manques seront abordés un peu plus loin. On peut néanmoins considérer que ces déchets correspondent uniquement au débitage laminaire effectué à partir de blocs après une première phase de mise en forme réalisée hors de l'espace domestique au sens large (c'est-à-dire le bâtiment et son périmètre).

Pour les silex tertiaires, les restes bruts de taille sont encore plus lacunaires, soit quatre éclats pour une quinzaine de lames et outils sur lame. L'inventaire compte un éclat non cortical à la percussion dure, deux autres (dont un réfléchi) à la percussion indirecte et un éclat laminaire. Bien que les gîtes de ce matériau soient plus proches que les silex sénoniens (en ce qui concerne le silex bartonien), les restes de taille sont minimes et correspondent au mieux à des témoins aléatoires du débitage de blocs déjà préparés (les pièces techniques liées à l'entretien de la surface laminaire sont absentes par exemple).

Le cas des silex turonien est plus complexe. La plupart des éléments sont intégrés dans la "confection" des pièces esquillées et les déchets d'utilisation de ces outils. Les produits sont simples à reconnaître et abondants, tous à la percussion dure et quasi-exclusivement avec des plages de néo-cortex indiquant que les supports sont des graviers et petits blocs roulés issus des terrasses alluviales de la rivière. Peut-être que les remontages permettraient de mieux percevoir sous quelle forme débute l'utilisation des supports. En effet, il est probable que ces graviers soient débités ou préparés avant l'utilisation car des fragments chaotiques de petits graviers débités à la percussion dure sont présents dans le mobilier, évoquant une percussion sur enclume par exemple. Une partie des pièces esquillées montre les deux faces avec du néo-cortex.

Néanmoins, au sein de ce matériau, coexistent quelques éléments laminaires, cinq outils (dont un perçoir sur lamelle), deux fragments de lame et un microburin. En revanche, les restes bruts de la taille laminaire sont quasi inexistantes, on ne compte guère que quatre éclats débités à la percussion dure (dont deux semi-corticaux) qui ne semblent pas s'inscrire dans la préparation des pièces esquillées et deux lamelles/éclats lamellaires.

La production dans ce matériau est donc double, d'une part une utilisation massive des blocs roulés pour les pièces esquillées et aussi trois perçoirs et, d'autre part, quelques produits laminaires dont il est difficile d'affirmer que le débitage a eu lieu dans l'aire domestique.

Enfin, les grès-quartzites participent d'une autre chaîne opératoire de production. Malgré un nombre assez important, l'essentiel se décompose dans les chutes de pièces esquillées et éclats de percuteur ainsi que des petits fragments ou éclats centimétriques. Les éclats sont rares et débités à la percussion dure à l'exception d'une pièce peut-être à la percussion indirecte. L'outillage se partage entre les pièces esquillées sur éclat et les percuteurs. Ainsi, ce matériau ne présente pas d'éléments attribués au débitage laminaire dans cette maison. Une production d'éclats pour les pièces esquillées est vraisemblable, si l'on s'en tient aux outils retrouvés dans cette unité d'habitation.

En présentant les données sous leur forme la plus simple (fréquence des grandes catégories technologiques selon les matériaux), cela illustre d'une part que des manques importants existent dans certaines étapes de la chaîne opératoire de la taille des lames et d'autre part, que tous les matériaux ne sont pas employés dans le débitage laminaire (fig. 14).

D'un point de vue global, les éclats d'entame au percuteur dur ou les éclats corticaux au *punch* ne sont présents qu'en très petite quantité et uniquement dans le silex sénonien. Les éclats à la percussion dure sont présents dans tous les matériaux mais particulièrement

dans le silex sénonien et le grès-quartzite. Les éclats non corticaux débités au *punch* et les éclats laminaires d'entretien de la surface laminaire ne sont présents que pour les silex sénoniens et tertiaires.

Le grès-quartzite est caractérisé par un très fort pourcentage de petits éléments (inférieurs à 2 cm) et de fragments.

Enfin, l'outillage montre clairement la différence entre les silex tertiaires et sénoniens et les autres matériaux. Les premiers assurant l'essentiel des produits laminaires, les seconds l'outillage sur éclat. On remarque par ailleurs la très forte proportion de lames et d'outils sur lame en silex tertiaire par rapport aux déchets du débitage.

La catégorie des déchets de l'outillage (chutes de pièces esquillées essentiellement) est abondante pour tous les matériaux mais particulièrement pour le silex turonien.

L'outillage

L'outillage du site est assez abondant avec 292 outils, soit près du tiers de la série. Sans tenir compte des supports, les grattoirs, perçoirs, armatures de faucille et de flèche, les burins, les lames et éclats retouchés et les pièces esquillées composent 86 % des outils. Cet état est typique de la panoplie de l'outillage des séries rubanées du Bassin parisien (Allard, 2005). Les autres outils sont également communs, pièces émoussées, tronçatures, denticulés (fig. 15).

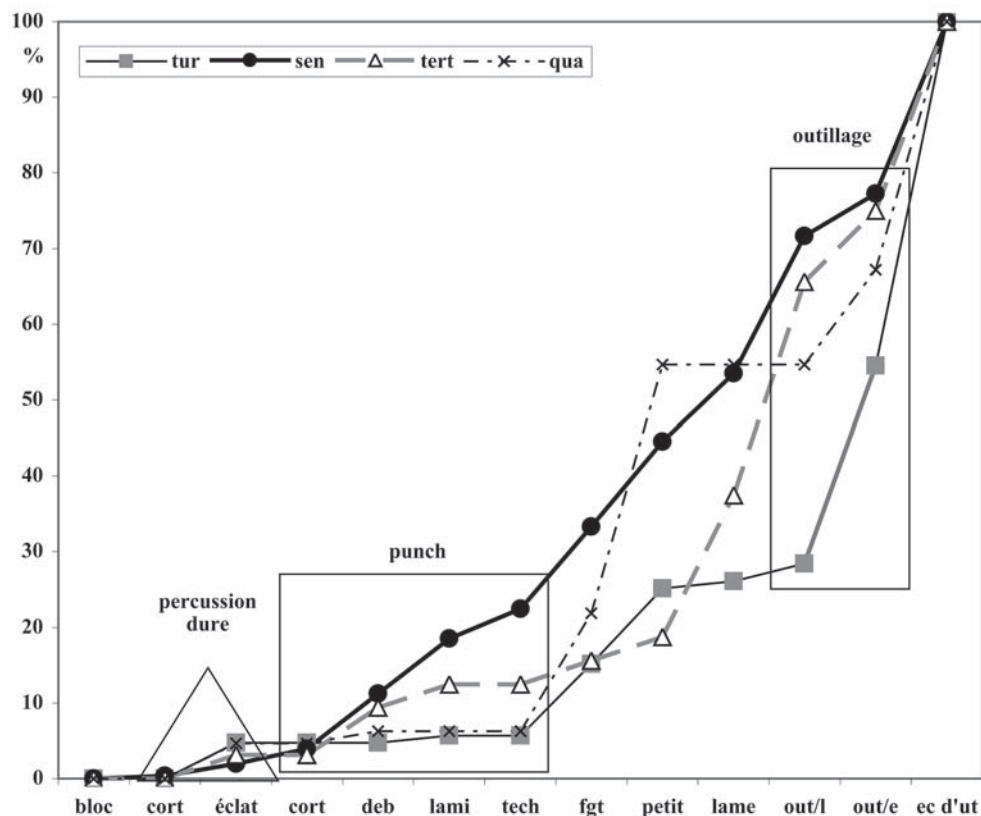


Fig. 14 – Presles-et-Boves "les Bois Plantés", diagrammes cumulatifs des matériaux selon les grandes catégories technologiques.

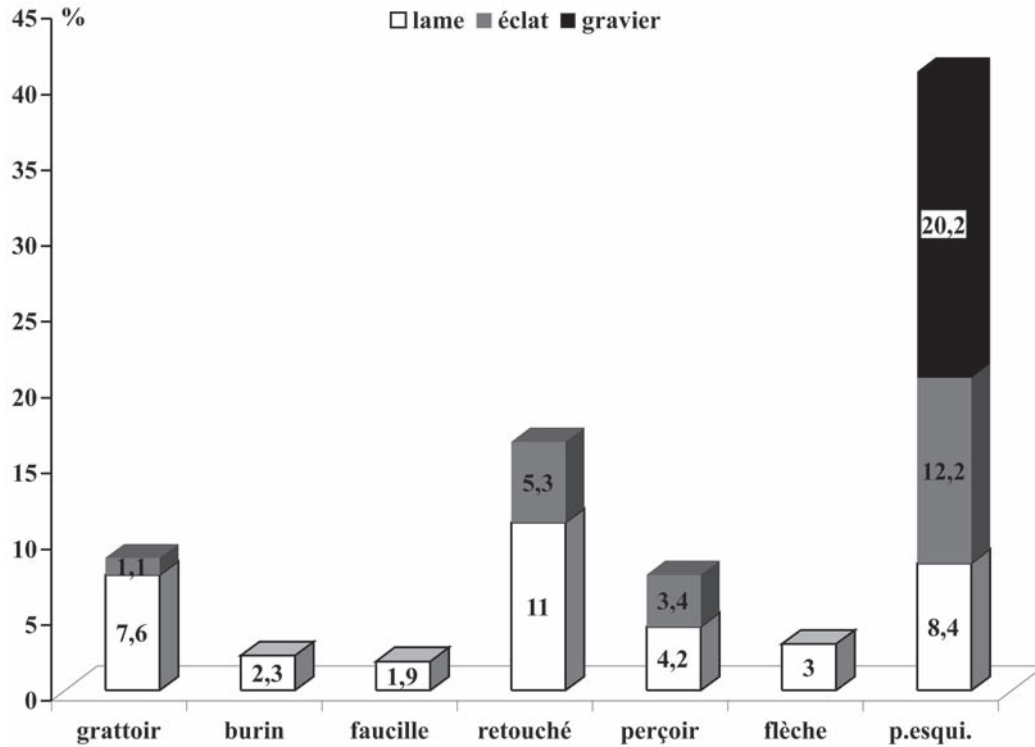


Fig. 15 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, les supports des principales catégories de l’outillage.

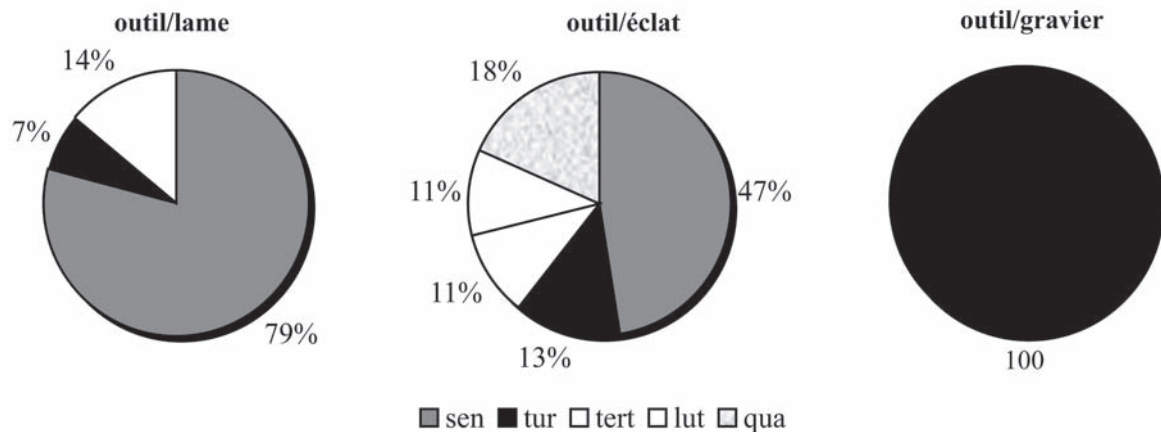


Fig. 16 – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, les matières premières selon les supports de l’outillage.

La représentation des différentes classes, en revanche, présente quelques caractéristiques propres à cette série. On peut remarquer le faible nombre de grattoirs, de burins et d’armatures de faucille et à l’opposé, une fréquence élevée des perçoirs et surtout des pièces esquillées qui dominent largement l’inventaire avec près de 40 % des outils.

La répartition des supports est habituelle, la plupart des catégories sont réalisées sur des supports laminaires avec une exception majeure dans les pièces esquillées. Ces dernières présentent en fait trois types de supports : les lames et les éclats de débitage, et également l’utilisation des graviers des alluvions bruts ou fendus. Il existe une série de perçoirs sur éclat (9 individus), phénomène peu courant dans les assemblages rubanés.

La fréquence importante des pièces esquillées et la nature des supports utilisés pour cette catégorie d’outils structure le diagramme général des supports utilisés pour l’outillage. En effet, dans l’assemblage de Presles-et-Boves, ce sont les éclats qui sont majoritaires (50 %) par rapport aux lames (45 %) et aux outils sur bloc (5 %, percuteur essentiellement). Cette composition est rare sur les sites rubanés, elle existe parfois dans quelques maisons du Rubané de l’étape finale de la séquence de l’Aisne. C’est le cas des maisons 20 de Bucy-le-Long “la Fosselle” et 155 de Bucy-le-Long “la Héronnière” qui livrent plus de produits retouchés sur éclat que sur lame et ces unités fournissent également un fort taux de pièces esquillées sur graviers alluvionnaires du Turonien (Allard, 2005).

En fonction des différents traitements des matériaux, la distribution de l'assemblage global peut être rediscutée. On obtient ainsi une vision de l'économie des matières premières différente.

L'outillage sur lame est largement confectionné sur les silex régionaux du sénonien (fig. 16). L'outillage sur éclat est plus proche du spectre global en accentuant les matériaux moins fréquents comme les grès-quartzites ou les silex tertiaires des formations lutétiennes. L'outillage est complété par l'utilisation massive des graviers turoniens des alluvions, qui n'entrent pas dans une production d'éclats à proprement dit (100 %).

Il existe également une économie du débitage concernant les silex sénoniens et dans une moindre mesure les silex tertiaires bartoniens. Les lames les plus régulières sont destinées aux armatures et aux tronçatures. Tous les supports laminaires (lames régulières jusqu'aux lames techniques) sont employés pour les autres catégories (burins, perçoirs, lames retouchées, grattoirs, pièces esquillées) et, enfin, les déchets de la préparation pour l'outillage sur éclat (pièces esquillées, denticulés, perçoirs, éclats retouchés).

Accompagnant cette économie du débitage, on observe l'utilisation de graviers bruts et de blocs en grès-quartzite pour les pièces esquillées et quelques perçoirs.

La composition des assemblages des fosses latérales

Avec la série de Presles-et-Boves, on peut mettre en évidence une maison avec des traitements différentiels des matériaux qui s'organisent selon différents objectifs de production. Cela met en avant plusieurs problématiques à différents niveaux.

Ainsi, le spectre global des matériaux de l'assemblage n'a qu'une signification relative puisque d'une part les matériaux concernent des productions distinctes et que d'autre part, il apparaît que les restes bruts de la taille des lames ne présentent pas l'intégralité des séquences du débitage. Il paraît donc préférable pour décrire la gestion des matériaux de prendre comme point de référence l'outillage et non la globalité des pièces lithiques (Perlès, 1990). Ceci met en évidence une particularité importante de la gestion des silex par les populations rubanées de la vallée de l'Aisne. En effet, la distribution des matériaux est assez variable selon les sites mais l'utilisation préférentielle des silex sénoniens régionaux pour le débitage laminaire est observée sur la quasi totalité des habitats, à l'exception des sites les plus orientaux (Allard, 2003 et 2005). Ce phénomène confirme d'ailleurs l'effet de rupture du territoire d'approvisionnement constaté au niveau des assemblages totaux pour les sites les plus orientaux qui utilisent très majoritairement les silex turoniens (Plateaux, 1993b). En effet, sur ces deux habitats, même si la proportion des silex sénoniens dans l'outillage sur lame est importante, elle est néanmoins inférieure au silex turonien.

Le tri, même sommaire, des produits et déchets des productions montre des lacunes majeures concernant certaines étapes de la chaîne opératoire laminaire. Ainsi, les blocs bruts ou testés et les éclats de la mise en forme sont absents. Ils sont également absents de l'outillage sur bloc (les percuteurs sont en silex du Lutétien ou en grès-quartzite) ou des outils épais type denticulé ou grattoir robuste. Les nucléus sont aussi absents, mais les données sur les autres habitats de la vallée de l'Aisne montrent qu'ils sont généralement repris en percuteur ou débités pour fournir quelques supports épais.

Les manques pourraient être dus à l'érosion des fosses latérales et des sites rubanés en général. Ces derniers dans la vallée de l'Aisne sont implantés sur les premières terrasses non inondables et ces emplacements sont systématiquement des terrains agricoles qui dégradent les habitats archéologiques. Ainsi, le mobilier recueilli est partiel. Un essai de décompte des éclats absents a été réalisé sur une maison rubanée à Menneville "Derrière-le-Village". La lecture des schémas diacritiques montre un manque estimé à 75 % (Plateaux, 1993a).

Néanmoins, on a pu voir que ce phénomène est clairement qualitatif puisqu'il est manifeste pour certaines étapes. La solution la plus simple est alors d'envisager que les silex sont acheminés sous la forme de blocs déjà mis en forme, ce qui est compatible avec la distance importante supposée pour les gîtes de silex sénoniens et bartoniens.

Cependant, cela ne prend pas en compte toute la question. Les manques sont importants et concernent toutes les matières premières, indépendamment de la distance aux sources. Ainsi, les quelques produits laminaires en silex turonien n'ont pas de déchets associés, notamment à la percussion indirecte (préparation des crêtes, entretien et réfection du débitage). Cela est lié à notre avis à l'emplacement des activités de taille au sein de l'unité domestique. *A priori*, les fosses latérales recueillent les déchets de l'espace domestique du bâtiment, ce qui semble convaincant au vu de la récurrence des concentrations de mobilier observées dans ces fosses (Constantin, 1995; Plateaux, 1993a). Un balayage aurait entraîné bien plus d'esquilles et de petites pièces techniques. En effet, il faut remarquer la rareté des esquilles bulbaires, des petites lamelles de recentrage des nervures ou de débordement, des petits éclats d'avivage du plan de frappe (pourtant systématiques pour cette période : Plateaux, 1990; Allard, 2005). Ces petits éléments et les esquilles sont peu nombreux et les essais de tamisage effectués sur la maison 380 de Cuiry-lès-Chaudardes n'en n'ont pas révélé plus. Il est donc vraisemblable que les activités de taille aient eu lieu hors de l'espace domestique *stricto sensu*, peut être hors de la maison et que les fosses n'en récupèrent qu'une petite partie. Finalement, le meilleur élément pour déterminer les réels manques est une nouvelle fois l'étude des supports de l'outillage. L'économie du débitage pratiquée par ces populations (prélèvement de supports dans les déchets du débitage laminaire pour l'outillage sur éclat) permet d'évaluer également sous quelles formes les blocs sont apportés sur le site. Or,

l'outillage sur les supports épais est également assez rare (absence totale d'éclat d'entame par exemple).

Ainsi, l'emplacement de la taille et la forme sous laquelle arrive chaque matériau sont des facteurs importants pour comprendre la nature du mobilier lithique recueilli dans les fosses latérales. L'érosion des fosses est aussi à prendre en compte mais il n'y a pas de raison de penser qu'elle affecte plus une catégorie de déchets ou d'outils qu'une autre.

La structuration de la chaîne opératoire laminaire en fait un ensemble assez homogène qui autorise les comparaisons. En effet, il apparaît donc que les manques ne soient pas aléatoires et on ne constate pas de différences majeures entre les matériaux dans la production des lames. Ceci sera testé à une plus grande échelle, notamment dans la publication du site de Cuiry-lès-Chaudardes.

Aspects chronologiques

L'approvisionnement très majoritaire en silex sénonien est un phénomène observé également à Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie" (Plateaux, 1995) et constitue une caractéristique des premiers habitats du Rubané de la vallée de l'Aisne. Ceci traduirait donc un caractère plutôt ancien. En revanche, certains caractères de l'assemblage sont plutôt affiliés aux ensembles lithiques de l'étape finale de la séquence chronologique de l'Aisne. C'est le cas du très fort taux de pièces esquillées et de l'utilisation de graviers des alluvions ou des silex locaux (grès-quartzite et tertiaire lutétien), de même que l'importance des supports non laminaires dans l'outillage (Allard, 2005).

Cette particularité de la série de Presles-et-Boves soulève un problème plus global concernant les premiers éléments de synthèse sur l'industrie lithique rubanée (Plateaux, 1990; Allard, 2003 et 2005). En effet, les différents critères établis pour caractériser cette industrie au fur et à mesure de l'étude des séries se sont principalement appuyés sur les plus grands habitats. Or, l'intégration des petits sites (c'est-à-dire avec peu d'unités d'habitation) comme Pontavert "le Port-aux-Marbres", Berry-au-Bac "la Croix Maigret" ou désormais Presles-et-Boves "les Bois Plantés" montre que le schéma global construit sur les grands ensembles n'est pas forcément respecté sur les petits habitats. On remarque par exemple de fortes variations avec le site de Cuiry-lès-Chaudardes où les changements dans l'outillage ou dans les matériaux sont faibles entre les cinq phases d'occupation du site (Allard, 1995). À l'inverse, l'habitat de Pontavert "le Port-aux-Marbres", site fouillé le plus proche de Cuiry-lès-Chaudardes montre un spectre des matériaux et de l'outillage radicalement différent de Cuiry-lès-Chaudardes qui s'apparente à celui de Presles-et-Boves. De même, le site de Berry-au-Bac "la Croix Maigret" est le seul à avoir livré une fosse avec un important amas détritique d'éléments du débitage laminaire (plus de 3000 objets). Ces petits habitats ont comme point commun d'avoir tous fourni des ensembles siliceux quantitativement importants, bien plus en moyenne que les maisons des grands sites.

Les perspectives de l'étude du mobilier lithique dans cette région seront d'intégrer comme critère principal la nature et la structure des occupations rubanées. Une réflexion plus poussée est également en cours sur la composition des assemblages dans les fosses latérales à partir des trente-trois maisons de Cuiry-lès-Chaudardes. En effet, nous n'avons pas abordé ici les aspects liés à la panoplie de l'outillage, mais la représentation des différentes catégories d'outils pose également un questionnement assez proche de celui des matériaux.

CONCLUSION

Le site de Presles-et-Boves "les Bois Plantés" semble donc correspondre à un établissement de petite taille et de courte durée, datant du début de la séquence RRBP locale. Il serait contemporain notamment de Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie" et du début de l'occupation de Cuiry-lès-Chaudardes. Sa découverte élargit vers l'ouest la zone de la vallée de l'Aisne concernée par les premières installations des groupes rubanés. Situé assez loin du cours de la rivière en bordure de la zone de confluence avec la Vesle, l'habitat est implanté sur des sables soufflés ou colluvionés. Ce contexte sédimentologique se distingue des alluvions sableuses qui constituent le substrat habituel des sites rubanés de la vallée de l'Aisne (Chartier, 1990 et 1995), et montre une certaine souplesse dans les choix d'implantation au moment de l'arrivée du Rubané dans la région. La courte durée de l'occupation et la faible densité de structures qui en résulte contrastent clairement avec les deux autres sites dans cette partie de la vallée pour lesquels on dispose d'une documentation suffisante. Il s'agit de Chassemy "le Grand Horle/les Renhaches" (Boureux, 1972; Auxiette *et al.*, 1987; Perrin, 1989) et de Cys-la-Commune "les Longues Raies/le Mont-Sans-Pain" (Boureux, 1972), respectivement 2 km à l'ouest et 4 km à l'est du site de Presles-et-Boves. À Chassemy l'étendue du site n'est pas connue, mais la partie encore intacte et intégralement fouillée au milieu des années quatre-vingts a livré une dizaine de plans de maisons et plusieurs sépultures, sur une surface d'environ 1 ha (fig. 1, n° 2). Plusieurs de ces maisons datent de l'étape finale du RRBP (Constantin et Ilett, 1997). Les fouilles plus limitées de M. Boureau à Cys-la-Commune "les Longues Raies" dans les années soixante avaient mis au jour deux maisons et plusieurs sépultures. À juger par la fréquence des différents types d'impression au peigne (Boureux et Coudart, 1978, fig. 8 et 9), on peut affirmer aujourd'hui que les ensembles céramiques de Cys-la-Commune "les Longues Raies" sont attribuables à deux étapes du RRBP. Les structures fouillées les mêmes années sur la parcelle voisine, au "Mont-Sans-Pain" datent du Villeneuve-Saint-Germain (Constantin, 1985, p. 207). Face à ces sites à grande densité de structures ou à plus longue durée, on déduit que les conditions réunies à Presles-et-Boves n'étaient pas suffisantes pour permettre une installation dans la durée, à l'instar d'ailleurs de Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie".

Il est d'autant plus intéressant de constater la présence sur un petit site de courte durée de céramique du Limbourg décorée de manière originale, avec des impressions au peigne à dents multiples. Pour toutes les raisons énoncées plus haut, il nous semble peu probable que la présence de ces impressions sur la céramique du Limbourg soit liée aux traditions techniques du Rubané local. Cette découverte souligne la complexité du phénomène Limbourg et servira sans doute à enrichir le débat sur l'origine et la signification de cette production céramique, intimement liée au Rubané par son contexte mais gardant résolument sa propre identité stylistique.

Ce petit site, qui présente néanmoins une série lithique assez conséquente, a été l'occasion de s'interroger sur la composition des assemblages en silex dans les fosses latérales et de la gestion des matériaux. L'approche technologique met en évidence des manques de certains témoins dans la chaîne opératoire. D'un point de vue général, ces fosses livrent des témoins partiels des activités qui suggèrent de mener une réflexion plus systématique pour mieux comprendre l'organisation spatiale de la taille du silex et des autres activités réalisées avec l'outillage en silex. Concernant la gestion

des matériaux pour le débitage laminaire, ce nouveau site de l'étape ancienne du RRBP de la vallée de l'Aisne confirme un choix préférentiel manifeste de l'emploi des silex crétacés régionaux, probablement de la Marne. En revanche, le mobilier de Presles-et-Boves montre des divergences avec les grands habitats, notamment dans la gestion des autres matières premières et des supports pour l'outillage. Ce dernier point ouvre des perspectives intéressantes sur les différences que l'on commence à appréhender entre les petits et les grands habitats. Il semble que la variabilité soit plus importante dans les petits sites que dans les grands, sans que l'on puisse encore interpréter ces différences. ■

Remerciements : Nous tenons à saluer ici la perspicacité et la patience d'Yves Naze, le découvreur des structures rubanées de Presles-et-Boves. Pascal Leguen, le responsable d'opération, nous a permis de mener à bien la fouille dans les meilleures conditions possibles. Nous remercions aussi Nathalie Arnoult, Aurélie Kostrzewa et Gaspard Skoda pour leur participation à la fouille, ainsi que Lisandre Bedault et Valentina Figueroa pour leur aide dans le traitement du mobilier céramique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLARD P. (2003) – Économie des matières premières des populations rubanées de la vallée de l'Aisne, in P. Vergain, J.-P. Rigaud et J.-J. Cleyet-Merle dir., *Les matières premières lithiques en Préhistoire, Actes de la table ronde internationale d'Aurillac, Cantal, 20-22 juin 2002*, Préhistoire du Sud-Ouest, suppl. n° 5, Cressensac, p. 15-26.
- ALLARD P. (2005) – *L'industrie lithique des populations rubanées du nord-est de la France et de la Belgique*, Internationale Archéologie n° 86, Verlag Marie Leidorf, Rahden, 242 p et 151 pl.
- ALLARD P., BOSTYN F., FABRE J. (2005) – Origine et circulation du silex durant le Néolithique en Picardie : des premières approches ponctuelles à une systématique régionale, in G. Auxiette et F. Malrain dir., *Hommages à Claudine Pommeupuy*, n° spécial de la Revue archéologique de Picardie, p. 59-74.
- ALLARD P., MONCHABLON C., POMMEPUY C., THOUVENOT S. (1994) – Presles-et-Boves "les Bois Plantés", *Fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, t. 22, p. 121-161.
- AUGEREAU A., CREUSILLET M.-F., MEUNIER K. (2006) – Occupations rubanées à Étigny "le Brassot-Est" (Yonne), in P. Duhamel dir., *Impacts interculturels au Néolithique moyen, du terroir au territoire : société et espaces, Actes du 25^e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 20-21 octobre 2001*, Revue archéologique de l'Est, 25^e supplément, Dijon, p. 261-285.
- AUXIETTE G., GUICHARD Y., POMMEPUY C. (1987) – Le site Rubané et de l'Âge des Métaux de Chassemy "le Grand Horle", *Fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, t. 15, p. 51-83.
- BINDER D. (1998) – Silex blond et complexité des assemblages lithiques dans le Néolithique liguro-provençal, in A. D'Anna et D. Binder dir., *Production et identité culturelle, Rencontres méridionales de Préhistoire récente, 2^e session, Arles 1996*, APCDA, Antibes, p. 111-128.
- BLANCHET J.C., PLATEAUX M., POMMEPUY C. (1989) – *Matières premières et sociétés protohistoriques dans le Nord de la France*, Action Thématique Programmée "Archéologie métropolitaine", rapport d'activité, Direction des Antiquités de Picardie, Amiens, 76 p.
- BOUCNEAU N., BOSTYN F., MARTINEZ R. (1996) – Chamblay "le Clos de la Rivière" (Oise) : un site rubané récent très occidental, in P. Duhamel dir., *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? Actes du 18^e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon 25-27 octobre 1991*, Revue archéologique de l'Est, 14^e supplément, Dijon, p. 271-294.
- BOUREUX M. 1972 – L'industrie du Rubané récent aux environs de Vailly-sur-Aisne, Aisne, *Cahiers d'Archéologie du Nord-Est*, t. XV, fasc. 1, p. 1-60.
- BOUREUX M., COUDART A. (1978) – Implantations des premiers paysans sédentaires dans la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 75, p. 341-360.
- CHARTIER M. (1990) – *Étude des paléoenvironnements de la vallée de l'Aisne à l'Holocène*, thèse de l'université de Paris VII, 260 p.
- CHARTIER M. (1995) – Environnement géomorphologique du site, in M. Ilett et M. Plateaux dir., *Le site néolithique de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne)*, Monographie du CRA 15, CNRS Éditions, Paris, p. 15-21.
- COLAS C., ILETT M., LE GUEN P., NAZE Y., PINARD E. (2004) – Presles-et-Boves "Les Bois Plantés", in *Bilan Scientifique Picardie 2001*, Direction régionale des affaires culturelles de Picardie, Service régional de l'archéologie, Amiens, p. 42-43.
- CONSTANTIN C. (1985) – *Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-Rubané. Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut*, BAR, International Series, 273, Oxford, 356 p., 294 fig.
- CONSTANTIN C. (1995) – Étude de la répartition spatiale du matériel, in M. Ilett et M. Plateaux dir., *Le site néolithique de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne)*, Monographie du CRA 15, CNRS Éditions, Paris, p. 144-156.
- CONSTANTIN C., ILETT M. (1997) – Une étape finale dans le Rubané récent du Bassin parisien, in C. Jeunesse dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine, Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche archéologique en Alsace, supplément n° 3, Zimmersheim, p. 281-300.

- COUDART A. (1998) – *Architecture et société néolithique*, DAF n° 67, Paris, 239 p.
- ILETT M., HACHEM L. (2001) – Le village néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France), in J. Guilaine dir., *Communautés villageoises du Proche-Orient à l'Atlantique*, Errance, Paris, p. 171-184.
- LE GUEN, P., PINARD E. (2001) – Presles-et-Boves “Les Bois Plantés”, *Sauvetage archéologique de la vallée de l'Aisne 2001. Rapport de fouilles de la convention 2001*, Service régional d'archéologie de Picardie, Centre archéologique de Soissons, p. 165-211.
- MODDERMAN P.J.R. (1981) – Céramique du Limbourg : Rhénanie-Westphalie, Pays-Bas, Hesbaye, *Helinium*, t. 21, p. 140-160.
- PERRIN S. (1989) – *Deux habitats rubanés de la vallée de l'Aisne, Menneville “Derrière le Village” et Chassemy “le Grand Horle”*, maîtrise, université de Paris I, 131 p., 121 fig.
- PLATEAUX M. (1990) – Quelques données sur l'évolution des industries du Néolithique danubien de la vallée de l'Aisne, in D. Cahen et M. Otte dir., *Rubané et Cardial, Actes du colloque de Liège novembre 1988*, ERAUL n° 39, Liège, p. 157-181.
- PLATEAUX M. (1993a) – Les industries lithiques du Néolithique danubien dans la vallée de l'Aisne – principes d'analyse en contexte détritique, in J.-C. Blanchet, A. Bulard, C. Constantin, D. Mordant et J. Tarrête dir., *Le Néolithique au quotidien, Actes du 16^e colloque interrégional sur le Néolithique, Paris, 1989*, DAF, n° 39, Paris, p. 100-104.
- PLATEAUX M. (1993b) – Contribution à l'élaboration d'une problématique des matières premières pour le Néolithique récent dans le Bassin parisien, in *Le Néolithique du Nord-Est de la France et des régions limitrophes, Actes du 13^e colloque sur le Néolithique, Metz, 1986*, DAF, n° 41, Paris, p. 100-104.
- PLATEAUX M. (1995) – L'industrie lithique, in M. Ilett et M. Plateaux dir., *Le site néolithique de Berry-au-Bac “Le Chemin de la Pêcherie” (Aisne)*, Monographie du CRA 15, CNRS Éditions, Paris, p. 144-156.
- PERLÈS C. (1990) – Technologie des industries lithiques thessaliennes : problèmes méthodologiques et perspectives socio-économiques, in *La Thessalie, quinze années de recherches archéologiques, 1975-1990, bilans et perspectives, Actes du colloque international de Lyon 17-22 avril 1990*, École Normale Supérieure, Lyon, p. 71-78.
- THOUVENOT S. (2000) – Presles-et-Boves “les Bois Plantés”, *Sauvetage archéologique dans la vallée de l'Aisne 2000. Rapport de fouilles de la convention 2000*, Service régional d'archéologie de Picardie, Centre archéologique de Soissons, p. 134-151.

Michael ILETT

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
CNRS UMR 7041 Protohistoire européenne
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, F-92023 Nanterre Cedex
michael.ilett@mae.u-paris10.fr

Pierre ALLARD

CNRS UMR 7055 Préhistoire et Technologie
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, F- 92023 Nanterre Cedex
pierre.allard@mae.u-paris10.fr
